

Des récits fictifs colportés par des médias aux intentions hostiles:

Le MDN dément les allégations de création d'unités de mercenaires au Sahel

P-02

CAN 2025

P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Dimanche 14 Décembre 2025// N° 1225// PRIX 20DA

Elles signent 25 accords couvrant plusieurs secteurs



Petković dévoile sa liste et justifie ses choix forts

L'Algérie et la Tunisie densifient leur coopération bilatérale



Plus que jamais, l'Algérie et la Tunisie viennent de démontrer au cours de ce week-end toute leur volonté d'aller loin dans leurs relations bilatérales, qu'elles soient politiques, économiques ou socioculturelles. Il n'est pas besoin de relever qu'entre les deux pays, des liens solides les unissent, historiques mais également entre les familles des deux pays frontaliers.

Après deux mois d'absence, la jeunesse marocaine revient dans la rue malgré la répression

P-04

Il remplace à ce poste le général Mahrez Djeribi

P-02



Le général Abbas Ibrahim installé à la tête de la DCSA

Un rapport américain le souligne :

L'Algérie sur la voie de l'autosuffisance alimentaire

Un rapport récent du ministère américain de l'Agriculture met en lumière une amélioration continue de la production céréalière en Algérie, portée par l'élargissement des surfaces cultivées, une meilleure maîtrise de l'irrigation et un accompagnement accru des agriculteurs.

P-02



Un rapport américain le souligne :

L'Algérie sur la voie de l'autosuffisance alimentaire

Un rapport récent du ministère américain de l'Agriculture confirme une tendance lourde : la production céréalière algérienne est en nette progression. Pour la saison de récolte 2025-2026, les capacités nationales en blé et en orge devraient augmenter de manière significative, ce qui traduit un changement structurel dans le secteur agricole.

■ Par Karima Baba Aïssa

Ces prévisions, rendues publiques par l'USDA et relayées par Echorouk Online, vont à contre-courant du discours longtemps dominant sur la dépendance agricole de l'Algérie. Elles mettent en lumière une amélioration continue des rendements, portée par l'élargissement des surfaces cultivées, une meilleure maîtrise de l'irrigation et un accompagnement accru des agriculteurs. Le blé, pilier de la sécurité alimentaire nationale, affiche des « indicateurs » en hausse. Le rendement moyen attendu pour la saison 2025-2026 est estimé à 1,78 tonne par hectare. Il progresse de 0,11 tonne par rapport à la saison précédente et de 0,28 tonne par rapport à la campagne 2023-2024. Une « évolution » notable dans un contexte climatique souvent contraignant. La production totale de blé devrait atteindre 3,2 millions de tonnes, soit 200 000 tonnes de plus qu'en 2024-2025 et 500 000 tonnes supplémentaires par rapport à 2023-2024. Cette hausse confirme une trajectoire bien claire, réduire progressivement le recours



aux importations et renforcer l'autonomie alimentaire du pays. Même dynamique pour l'orge. Le rendement moyen est attendu à 1,32 tonne par hectare, en hausse de 0,15 tonne sur un an et de 0,32 tonne sur deux ans. La production nationale devrait ainsi atteindre 1,35 million de tonnes, contre 1,2 million la saison précédente. Pour les filières de l'élevage, ces chiffres représentent un signal fort. L'avoine, en revanche, reste stable. Les rendements sont estimés à 1,31 tonne par hectare, pour une production nationale de 110 000 tonnes. Une stabilité qui s'explique par le « caractère secondaire » de cette culture dans la stratégie céréalière nationale. Dans son ensemble, ce « rapport » met en lumière une

dynamique positive pour les céréales en Algérie, même si les niveaux de production restent encore en deçà des besoins nationaux. Les autorités poursuivent leurs efforts pour améliorer les rendements, notamment à travers l'extension des surfaces cultivées, l'irrigation complémentaire et la modernisation des pratiques agricoles. Ces « prévisions » restent toutefois conditionnées aux aléas climatiques, un « facteur déterminant » pour un secteur agricole fortement dépendant des précipitations. Elles n'en constituent pas moins un signal encourageant dans un pays où la question de la souveraineté alimentaire demeure un enjeu économique et politique majeur.

K.B.A.

Approvisionnement en eau potable

Début des travaux de la station de dessalement de Cap Colombi

Les travaux de construction de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Colombi, située à El Marsa, wilaya de Chlef, ont été lancés hier lors d'une cérémonie à laquelle ont pris part le président-directeur général de Sonatrach, Noureddine Daoudi, le directeur général de l'Algérienne des Eaux (ADE) et le wali de Chlef. Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre des décisions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annoncées lors du Conseil des ministres de novembre dernier, dans le cadre du renforcement durable de la sécurité hydrique nationale et de l'approvisionnement en eau potable des wilayas du centre du pays. La station de Cap Colombi, d'une capacité totale de 300 000 mètres cubes par jour, sera opérationnelle de manière progressive, avec une capacité initiale de 150 000 m³/jour. La première livraison partielle est prévue après 22 mois de travaux. Cette infrastructure permettra d'alimenter en eau potable les wilayas de Chlef, Ain Defla et Médéa, contribuant à réduire la pression sur les ressources hydriques traditionnelles. Le projet est porté par la Société algérienne de dessalement de l'eau (A.E.D) en tant que maître d'œuvre, tandis que la Société nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP) assure sa réalisation. La nouvelle station s'inscrit comme un maillon essentiel de la stratégie nationale de diversification des sources d'eau, visant à garantir un approvisionnement régulier et durable, notamment dans les régions confrontées à la rareté des ressources hydriques et aux effets du changement climatique.

Y.B.

Il remplace à ce poste le général Mahrez Djeribi

Le général Abbas

Ibrahim installé à la tête de la DCSA

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, hier, la cérémonie officielle d'installation du directeur central de la sécurité de l'Armée, le Général Abbas Ibrahim, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Au nom du Président de la République, et conformément au décret présidentiel du 8 décembre dernier, j'installe officiellement le Général Abbas Ibrahim dans les fonctions de Directeur central de la sécurité de l'Armée, en remplacement du Général Djeribi Mahrez », a déclaré le Général d'Armée. « Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution », a-t-il ajouté. Et de poursuivre : cette occasion a constitué « une opportunité pour le Général d'Armée pour donner aux cadres de cette Direction sensible, un ensemble d'instructions et d'orientations, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement immuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises », a souligné le communiqué du MDN. A l'issue, Saïd Chanegriha a supervisé la cérémonie de signature et d'approbation du Procès-verbal de passation de consignes.

R.N.

Des récits fictifs colportés par des médias aux intentions hostiles

Le MDN dément les allégations de création d'unités de mercenaires au Sahel

Dans une campagne calomnieuse et flagrante et à travers une énième tentative désespérée pour porter atteinte à la réputation de l'ANP et à l'image immaculée de l'Algérie sur les scènes régionale et internationale, certains médias et sites électroniques, dont l'appartenance et l'orientation n'est plus à démasquer, n'ont trouvé mieux que de colporter des récits et des scénarios de fiction, fruits de leur imagination et celle de leurs maîtres, portant sur une supposée création d'unités de mercenaires par l'Algérie, qui activeraient dans la région du Sahel pour exécuter des opérations secrètes. Des propos dénués de vérité et fabriqués de toutes pièces par des médias qui ne portent de cette profession que le nom. A ce titre, le ministère de la Défense nationale dément formellement les allégations et les accusations infondées propagées par ces sites mercenaires, qui exécutent les agendas sournois tracés par des entités hostiles à l'Algérie portant une haine viscérale à l'égard de notre pays, dans l'espoir d'en ébranler la stabilité, de ternir l'image des institutions de l'Etat algérien et de manipuler l'opinion publique

qui est, désormais, parfaitement consciente de la fourberie de ces sources, et ne peut être bernée par ces mensonges invraisemblables. Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale rappelle que l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, accomplit ses missions dans le strict respect de la Constitution et des lois de la République, et agit conformément à sa politique et à ses principes immuables, fondés sur le bon voisinage, le respect de la souveraineté des Etats, et la non-ingérence dans leurs affaires internes, privilégiant le dialogue et les négociations. L'Algérie, qui plaide sans cesse, via les fora internationaux et régionaux pour l'établissement de la paix et la sécurité à travers le monde et dans la région du Sahel particulièrement, et appelle en permanence à l'application du droit international, n'avait jamais ménagé d'effort, et continue d'œuvrer diplomatiquement pour rétablir la stabilité dans le Sahel, prônant les solutions pacifiques dans la résolution des crises et des conflits, loin de la logique des armes. L'Algérie, faisant partie indissociable du Sahel, dont le destin

et les intérêts convergent inévitablement, ne peut, invraisemblablement, être la cause de son instabilité. Bien au contraire, notre pays œuvre inlassablement à contribuer au développement économique et social des populations locales, prônant les valeurs de solidarité et honorant les relations historiques et humaines privilégiées qui l'attachent aux peuples de la région du Sahel. D'autre part, l'Algérie n'acceptera aucune surenchère sur sa lutte contre le terrorisme, étant la première à en subir les affres, et la pionnière dans son éradication. Elle avait déclaré une guerre sans merci au terrorisme à un moment où le doute, l'hésitation et la complicité régnait dans les sphères politiques et médiatiques et aussi dans les forums régionaux et internationaux. Ces campagnes médiatiques méprisables, alimentées par des rumeurs et des fake-news, ne pourront aucunement atteindre leurs desseins abjects, et ne réussiront jamais à perturber le rôle pivot de notre pays dans la région, en tant qu'acteur efficace dans la promotion de la paix et la stabilité.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouliouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

**Société d'Impression
d'Alger (SIA)**

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Elles signent 25 accords couvrant plusieurs secteurs

L'Algérie et la Tunisie densifient leur coopération bilatérale

Plus que jamais, l'Algérie et la Tunisie viennent de démontrer au cours de ce week-end toute leur volonté d'aller loin dans leurs relations bilatérales, qu'elles soient politiques, économiques ou socio-culturelles. Il n'est pas besoin de relever qu'entre les deux pays, des liens solides les unissent, historiques, mais également entre les familles des deux pays frontaliers.



■ Par Marouane Korso

C'est dans cet esprit que se sont tenus jeudi et vendredi à Tunis les travaux de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, coprésidés par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrahi. Les discussions politiques ont été couronnées par un renforcement des points de vue sur l'ensemble des questions d'actualité régionale et internationale. Mais les deux chefs de gouvernement ont mis le curseur sur la densification et la diversification de la coopération dans plusieurs secteurs avec à la clé la signature de pas moins de 25 accords. C'est ainsi que les deux pays ont signé un accord de coopération dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive dans le secteur des assurances, ainsi qu'un autre accord dans le domaine de l'accréditation entre l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) et le Conseil national tunisien d'accréditation (TUNAC). En outre, dans le domaine de la gestion de l'eau, l'Algérienne des eaux (ADE) a signé un accord de coopération avec la Société tunisienne d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE). Dans le domaine de la pêche, un accord de coopération a été signé entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture et le Groupement interprofessionnel des produits de la pêche tunisienne, outre un accord-cadre de coopération entre l'Office national algérien de l'irrigation et du drainage (ONID) et la Direction générale du génie rural et des ressources en eau de Tunisie. L'ambition est d'aller vers les niches les plus à même de renforcer le partenariat entre entreprises des deux pays et les chambres de commerce et des métiers pour engranger la coopération économique

entre les opérateurs des deux pays, qui ont par ailleurs paraphé dans le domaine des médias un accord de jumelage et de coopération entre l'Etablissement public de radiodiffusion sonore (EPRS) et la Radio tunisienne, un mémorandum d'entente entre la Télévision publique algérienne et la Télévision tunisienne, et un autre mémorandum d'entente entre l'agence Algérie Presse Service (APS) et l'agence Tunis Afrique Presse (TAP). Le transport n'a pas été en reste dans ces accords bilatéraux puisqu'il a été procédé à la signature d'un accord d'exploitation conjointe de lignes de transport routier international régulier de personnes entre "El Djamiaya Linakl Oua El Khademet" et la Société nationale tunisienne de transport interurbain (SNTRI) en Tunisie. En outre, l'Algérie et la Tunisie ont signé un accord de coopération dans le domaine de l'emploi et un accord de jumelage entre l'Inspection générale du travail (IGT) en Algérie et l'Instance générale du travail et des relations professionnelles en Tunisie, alors qu'un autre accord a été signé entre l'Institut national de la Formation et de l'Enseignement professionnels (INFEPE) "Kaci Tahar" d'El Biar (Algérie) et le Centre national de Formation de formateurs et d'Ingénierie de formation (Tunisie). Pour stimuler les investissements, les deux pays ont procédé à la signature d'un mémorandum par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Agence de Promotion de l'investissement extérieur (FIPA) tunisienne, outre un mémorandum d'entente pour un programme exécutif pour les années 2026-2027. En outre, les relations algéro-tunisiennes ont également été renforcées par la signature d'un accord de coopération entre l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) algérien et l'Organisme tunisien des droits d'auteur et des droits voisins (OTDAV) dans le domaine de la représentation mutuelle. A l'issue des travaux de cette 23e session, le secteur pharmaceutique n'a pas été en reste puisqu'un mémorandum d'entente a été paraphé entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique algérien et le ministère de la Santé tunisien. Dans le secteur de l'Energie et des Energies renouvelables, un accord a été signé entre le ministère algérien de l'Energie et des Energies renouvelables et le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de Tunisie. Finances, assurances, sports et jeunesse ont été également au menu de cette session et qui ont débouché sur la signature d'accords bilatéraux. Un autre mémorandum d'entente a également été signé entre la Commission de supervision des assurances (CSA) du ministère des Finances et l'Instance générale tunisienne, portant sur l'échange d'informations ainsi que sur le contrôle et la supervision du secteur des assurances, ainsi qu'un accord dans le domaine de la Santé pour les trois prochaines années. A l'issue des travaux de cette 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, M. Ghrieb a déclaré que "nos relations de coopération et de partenariat ont atteint un degré de maturité et d'expérience nous permettant d'échanger en tant que frères et voisins, avec l'objectivité nécessaire, garantissant le renforcement et l'ancrage de tout ce qui est positif et bénéfique pour les deux parties", ainsi que "l'ajustement et la rectification de tout ce qui ne l'est pas, à travers la mise en place de mécanismes innovants et adaptés permettant d'aplanir tout obstacle entravant la concrétisation de nos ambitions communes dans les différents domaines". Pour la cheffe du gouvernement tunisien, Sarra Zaafrahi, "tout acquis de développement" réalisé par l'Algérie et son pays est "un jalon essentiel visant à servir un but suprême, celui d'aller de l'avant vers le renforcement de l'intégration socio-économique et du partenariat solidaire entre les deux pays". Elle a qualifié cette session d'"étape importante permettant de suivre et d'évaluer les réalisations accomplies dans divers domaines de coopération et de prospecter de nouvelles perspectives pour son renforcement".

M.K.

ÉDITORIAL l'EXPRESS

L'axe Alger - Tunis se renforce

■ Par Boualem Alami

Alger et Tunis ont de nouveau mis en branle leur désir de renforcer leurs relations. Politiques, certes, mais surtout économiques et sociales. On sait que sur le plan politique, les deux pays sont en phase et sont, depuis les dramatiques événements de Sakiet Sidi Youssef, en pleine guerre de libération nationale, toujours restés côté à côté, dans les bons comme dans les mauvais moments. Au fil des années et des conjonctures politiques internationales, les deux pays ne se sont jamais séparés, comme deux pays frères qu'ils sont et qu'ils seront encore, demain et pour toujours. Entre les Algériens et les Tunisiens, il y a ce cordon ombilical qui les lie et les relie, pour la construction d'un avenir régional commun, au profit bien compris de leurs peuples. Au contraire du voisin de l'ouest, Tunis a toujours été aux côtés de l'Algérie et milité à ses côtés pour un vrai Maghreb des peuples. Avec l'actuel président tunisien Kais Saïed, Alger maintient le cap et cultive d'excellentes relations qu'elle veut les plus larges possibles. C'est ce qui s'est passé ce week-end à l'occasion de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne dont les travaux ont porté presque exclusivement sur le volet économique, de la formation et des médias. Sur le dossier énergétique également. Les deux chefs de gouvernement ont procédé à la signature d'accords dans des secteurs très larges, allant de la coopération énergétique, hydraulique, agricole à celle des médias, de l'investissement ou de la formation. Presque tous les spectres de la coopération bilatérale ont été revisités au cours de cette session qui a été marquée par une vision globale quant à l'avenir des relations entre les deux pays. L'intégration régionale et plus de coopération, d'investissements et de densification des échanges commerciaux, culturels et touristiques ont été ainsi réaffirmés durant cette session. Mais, en parallèle, les deux chefs de gouvernement ont travaillé sur un aspect important : aller au fond des choses quant à certains facteurs de blocage des échanges commerciaux entre les deux pays. Pour autant, un fait important a été remarqué : en dépit d'une frontière commune, les échanges commerciaux entre les deux pays restent encore modestes, hormis les hydrocarbures. Moins de 2 milliards de dollars pour l'essentiel constitués de gaz et de pétrole, la Tunisie prélevant son quota des expéditions de gaz algérien vers l'Italie via le gazoduc Enrico Mattei (Transmed). Certes, la situation est en train de s'améliorer, mais ce n'est pas suffisant, comme l'a souligné le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, lors des travaux préparatoires à cette session. Il a indiqué à la veille de cette 23eme session que les échanges commerciaux entre Alger et Tunis étaient en hausse de 42%, pour se situer à 2,3 milliards de dollars. Un niveau des échanges commerciaux qui fait de la Tunisie le premier partenaire commercial de l'Algérie en Afrique. C'est un fait qu'entre Alger et Tunis, tous les clignotants sont au vert, en dépit de quelques passages à vide au cours de ces dernières années, minés par les effets économiques et commerciaux liés à la pandémie de Covid-19. Il y a également l'aspect sécuritaire qui fait des relations politiques entre les deux pays un ciment qui les lie pour lutter contre tous les fléaux autant du trafic de drogues, du banditisme que de la lutte contre le terrorisme. Là également, Alger et Tunis sont couverts par un véritable dôme sécuritaire construit à Alger même où la lutte contre tous les fléaux frontaliers est une priorité des services de sécurité algériens. Au-delà de cet aspect de la coopération bilatérale, il y a ainsi tout le fleuve tranquille d'une relation familiale entre les deux pays, les deux peuples, entre les deux économies, les deux cultures. Les travaux de la 23e session de la grande commission mixte algéro-tunisienne, avec à la clé la signature de 25 accords, ont ouvert un autre chapitre, plus prometteur, des relations plurielles entre Alger et Tunis dont les échanges commerciaux sont le talon d'Achille. Le tourisme de masse est également un autre facteur de rapprochement et de business entre les deux pays à travers les tours opérateurs et l'industrie touristique qui, il faut le souligner, ne profite pour le moment qu'à la Tunisie, une tendance qui doit être inversée. En effet, avec la nouvelle donne de l'allocation touristique algérienne, les trois postes-frontière terrestres relevant du gouvernorat de Jendouba par exemple ont enregistré le passage de 1.413.199 touristes algériens. Une manne financière qui ne profite qu'à la Tunisie et qui doit être mieux gérée côté algérien. Enfin, il faut souligner que les discussions algéro-tunisiennes de jeudi et vendredi dans la capitale Tunis ont porté pour l'essentiel sur plusieurs dossiers majeurs visant à dynamiser le partenariat bilatéral, à soutenir l'investissement et à lever les obstacles entravant le développement des échanges entre l'Algérie et la Tunisie.

B.A.

Activité partisane :

Un réveil politique pour l'unité

L'activité partisane de ces derniers jours s'articule autour d'une volonté partagée de préserver l'unité nationale, de répondre aux défis contemporains et de mobiliser la base militante en vue des élections à venir.



■ Par Hakim H.

L'heure est à la mobilisation et aux enjeux d'actualité, l'activité partisane fait son retour à l'approche du scrutin prochain. Les principaux partis politiques, chacun dans son registre, affichent des positions fermes sur la nécessité de préserver l'unité nationale et de répondre aux préoccupations des citoyens. Le Front des forces socialistes (FFS) a récemment organisé une rencontre fédérale à Tizi Ouzou, où son secrétaire national, Youcef Aouchiche, a insisté sur la défense de l'intégrité territoriale de l'Algérie. Il a condamné les mouvements séparatistes et les anti-Amazighs primaires qui ont choisi de rester en marge du destin national, affirmant que la diversité culturelle doit être vue comme un atout pour l'unité, et a appelé à une mobilisation collective pour renforcer la

souveraineté nationale. Aouchiche a également souligné l'importance de préparer les élections législatives et locales de 2024, en engageant les élus du parti à se rapprocher des citoyens. De son côté, le président du Parti El Fadjar El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a rassemblé ses militants à Ain Oulmane. Il les a encouragés à se concentrer sur les préoccupations des Algériens et à élargir la base du parti au niveau local. Son discours a mis en avant la nécessité de renforcer la présence du parti face aux défis économiques et politiques actuels, tout en appelant à une vigilance accrue contre les tentatives de déstabilisation. La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a également pris la parole lors d'une rencontre à Alger, où elle a rappelé les luttes historiques des femmes algériennes pour l'identité nationale et l'égalité. Elle a insisté sur la préparation des militants aux prochaines élections et sur l'importance de prendre en compte les préoccupations des citoyens. Ha-

noune a vigoureusement défendu l'unité nationale, qualifiant ceux qui cherchent à porter atteinte à cette unité de « groupuscule fabriqué » et appelant à un soutien renforcé pour le peuple palestinien face à la violence continue en Palestine. Abdelkader Bengrina du Mouvement El Bina a qualifié dans son discours le MAK d'organisation terroriste. Bengrina a averti que toute tentative de déstabilisation de l'unité nationale équivaut à une déclaration de guerre contre tous les Algériens, appelant à restaurer une vigilance collective face à ces menaces. L'activité partisane de ces derniers jours s'articule autour d'une volonté partagée de préserver l'unité nationale, de répondre aux défis contemporains et de mobiliser la base militante en vue des élections à venir. Chacun des partis mise sur un engagement renforcé auprès des citoyens pour construire un avenir politique basé sur la cohésion et la résilience face aux ingérences extérieures.

Hakim H.

Bouamama assiste à la cérémonie d'ouverture du Musée national de Libye

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a pris part, vendredi soir, à la cérémonie d'inauguration officielle du Musée national libyen à Tripoli. À cette occasion, il a visité les différents pavillons du musée en compagnie du chef du gouvernement d'unité nationale de la Libye, Abdelhamid Dbeibah, indique un communiqué du

ministère publié samedi. L'inauguration, qui s'est déroulée sous le patronage d'Abdelhamid Dbeibah, a réuni « de nombreux ministres et diplomates arabes, ainsi qu'une élite de journalistes, d'artistes et de créateurs de contenu venus de nombreux pays arabes », ajoute la même source.

Conseil de sécurité :

les A3+ plaident pour une facilitation du transit de l'aide humanitaire au sein des pays d'Afrique centrale

Les pays du groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) au Conseil de sécurité de l'ONU ont lancé un appel du cœur jeudi à New York : facilitons l'acheminement de l'aide humanitaire entre les nations d'Afrique centrale, pour que les communautés les plus vulnérables, celles qui reçoivent enfin ce dont elles ont désespérément besoin. Carolyn Rodrigues, la représentante du Guyana, a insisté là-dessus, en mettant l'accent sur la crise au Soudan, où des vagues de réfugiés fuient vers les pays voisins au milieu d'un conflit interminable. Ils condamnent avec force les horreurs de Boko Haram et ses alliés dans la région du lac Tchad : une centaine de vies fauchées ces derniers mois, sans oublier les soldats de la Force multinationale mixte piégés dans une embuscade en octobre. Et ils alertent sur un cercle vicieux : le changement climatique qui raréfie les ressources, attisant les clashes entre agriculteurs et éleveurs - il faut des solutions globales, et ils applaudissent la mission sur le terrain des membres du Conseil pour mieux cerner ça. Côté positif, ils saluent les avancées telles que la transition politique au Tchad qui inspire l'optimisme, avec sa décentralisation pour une gouvernance locale plus solide ; le calme revenu au Cameroun après l'élection présidentielle, même si des doutes persistent sur l'opposition - ils appellent à écouter ces voix pour éviter le chaos. Bravo aussi au Tchad pour sa médiation réussie entre la Centrafrique et le MPC. Enfin, un cri pour le Soudan : priorisez la politique pour stopper les armes ! Et boostons le financement du bureau ONU régional pour consolider paix et stabilité.

Après deux mois d'absence

La jeunesse marocaine revient dans la rue malgré la répression

■ Par Aïda Mouni

À près près de deux mois d'absence, une partie de la jeunesse marocaine est de nouveau descendue dans la rue. Mercredi 10 décembre au soir, des rassemblements ont eu lieu à Rabat et dans plusieurs villes du royaume, à l'appel du mouvement « Gen Z 212 ». Une mobilisation modeste, mais hautement symbolique, dans un contexte marqué par une répression d'ampleur inédite. Ce mouvement, né à la fin du mois de septembre, s'était imposé comme la plus importante vague de contestation sociale qu'ait connue le Maroc depuis deux décennies. Entre le 27 septembre et le 9 octobre, des manifestations quotidiennes avaient rassemblé des milliers de jeunes autour de revendications sociales, politiques et économiques. La réponse des autorités a été rapide et brutale. Selon les chiffres avancés par les militants et les organisations de défense des droits humains, près de 5 800 personnes ont été interpellées, 2 480 poursuivies

en justice, et environ 1 500 placées en détention préventive. Parmi elles figurent des mineurs. Cette vague d'arrestations a entraîné un net recul de la mobilisation dans l'espace public. À Rabat, sur l'avenue Mohammed-V, face au Parlement, une centaine de manifestants se sont rassemblés sous la surveillance d'un dispositif policier discret mais présent. Les slogans entendus « Liberté, dignité et justice sociale » rappellent ceux des mobilisations précédentes. Des drapeaux inspirés du manga One Piece, devenu l'un des symboles du mouvement, ont de nouveau été brandis. Des rassemblements ont également eu lieu à Casablanca, Fès, Meknès, Tanger et dans d'autres villes. À Casablanca, au moins deux manifestants ont été arrêtés avant d'être relâchés dans la soirée. La date du 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, n'a pas été choisie au hasard. Le mouvement Gen Z 212 dénonce un profond décalage entre les priorités affichées par l'État et la réalité sociale vécue par une large partie de la population. Les militants pointent notamment

les milliards investis dans les infrastructures sportives en vue de la Coupe du monde de football 2030, alors que les systèmes de santé et d'éducation restent largement défaillants. Dans leurs communiqués, les organisateurs parlent d'un « Maroc à deux vitesses ». D'un côté, un pays des grands projets, des vitrines internationales et des intérêts économiques concentrés. De l'autre, un pays marqué par la précarité, le chômage, l'accès inégal aux soins et l'effritement des services publics. Le 9 décembre, à Rabat, plusieurs membres de familles de jeunes tués lors des événements de Lqliâa ont été arrêtés alors qu'ils réclamaient vérité et justice. Parmi eux figurent des parents proches de victimes abattues par balles lors d'interventions des forces de sécurité en octobre dernier. Ces arrestations ont provoqué une vive réaction de l'Association marocaine des droits humains (AMDH). L'organisation a dénoncé des « arrestations arbitraires » et une « violation flagrante du droit à la protestation pacifique ». Elle a accusé les autorités de faire pression sur les familles endeuillées au lieu de garantir des enquêtes indépendantes. Dans un bilan publié à l'occasion du 77^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'AMDH dresse un tableau sombre de l'année 2025. Selon l'association, aucun progrès notable n'a été enregistré en matière de libertés publiques. Elle évoque une « stratégie assumée » de dissuasion par la force, des restrictions persistantes du droit de manifester et une criminalisation croissante de la contestation sociale. L'AMDH dénonce également l'usage « disproportionné » de la force, y compris le recours à des balles réelles, ainsi que des méthodes violentes lors des dispersions de rassemblements pacifiques. Elle pointe enfin un système politique où le « pouvoir » reste fortement concentré, limitant les possibilités de contrôle démocratique. Une « partie » de la jeunesse marocaine refuse de se taire. Elle continue de réclamer des droits, des libertés et un changement réel, dans un pays où l'écart entre le discours officiel et la réalité vécue ne cesse de se creuser.

Un concours pour pourvoir 40 500 postes d'enseignants

Recrutement massif dans l'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale ouvre 40 500 postes d'enseignants pour l'année scolaire 2025-2026, via un concours sur titre couvrant les trois cycles de l'enseignement. Les inscriptions débuteront le 16 décembre sur la plateforme de l'ONEC, en donnant la priorité aux diplômés des Écoles normales supérieures.

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le lancement d'une vaste campagne de recrutement de nouveaux enseignants pour l'année scolaire 2025-2026, avec un total de 40 500 postes ouverts, à travers un concours sur titre. Ces postes concernent les trois paliers de l'enseignement. Il est ainsi ouvert l'accès aux grades suivants : professeur de l'enseignement primaire, classe 1 (11 831 postes budgétaires), professeur de l'enseignement moyen, classe 1 (18 929 postes budgétaires) et professeur de l'enseignement secondaire, classe 1 (9 740 postes budgétaires). Selon un communiqué rendu public jeudi dernier par le ministère de l'Éducation nationale, ce recrutement se fera exclusivement sur concours, dont les inscriptions débuteront le 16 décembre prochain via la plateforme numérique dédiée à cette opération. Il a été précisé que « l'inscription et le dépôt des pièces constituant le dossier de candidature à ce concours s'effectuent en ligne à compter de la date de la première annonce dans la presse écrite, et ce, exclusivement via la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), à l'adresse : <https://concours.onec.dz> ». Par ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed



Seghir Saâdoui, a annoncé le même jour depuis Tlemcen que les inscriptions au concours de recrutement des enseignants pour les postes vacants débuteront à partir du 16 décembre. Il a précisé, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que les inscriptions se poursuivront durant 20 jours, afin de permettre aux diplômés répondant aux critères réglementaires de s'inscrire et de participer au concours. Le ministère de l'Éducation nationale a rappelé que « les enseignants recrutés en qualité

de contractuels au titre de l'année scolaire 2025-2026 poursuivront leurs activités jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours et sont concernés par la participation à ce concours ». Le ministre a expliqué que son département a procédé à l'identification précise des besoins réels en postes vacants, jusque-là occupés par des enseignants recrutés sous contrat, et qui seront désormais soumis à un concours officiel. M. Saâdoui a rappelé que ce concours ne concerne pas les postes destinés aux diplômés des Écoles

normales supérieures (ENS). Il a ajouté que le processus de recrutement s'effectue en priorité au profit des diplômés des ENS. En cas d'insuffisance de leur nombre, le ministère recourra au concours externe, dont les lauréats bénéficieront d'une formation. Pour rappel, le ministre de l'Éducation nationale a toujours insisté sur la priorité accordée aux diplômés des Écoles normales supérieures lors des opérations de recrutement.

R.N.

Retraite anticipée des enseignants Saihi annonce l'achèvement du texte réglementaire

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a annoncé que le texte réglementaire encadrant l'application de l'article 2 de la loi n° 25-09 relative à la retraite est désormais finalisé. Ce dispositif fait suite à l'adoption par le Parlement de la modification de ladite loi et à sa publication au Journal officiel. Il précise les conditions et les modalités permettant à certaines catégories de travailleurs de bénéficier d'une pension de retraite avant l'âge légal. Répondant à une question écrite du député à l'Assemblée populaire nationale, Taher Ben Ali, le ministre a indiqué que l'amendement de l'article 2 concrétise l'engagement du Président de la République en faveur du corps enseignant. Cette mesure prévoit un abaissement de trois années de l'âge de départ à la retraite, en considération du rôle

essentiel des enseignants dans l'éducation et la formation des générations futures. Selon M. Saihi, cette décision s'inscrit dans une démarche équitable et pérenne, prenant en compte les particularités et les exigences propres à la profession enseignante. Il a également souligné que cette réforme s'intègre dans une vision globale de modernisation du système de protection sociale, adaptée aux mutations économiques et sociales actuelles. Le ministre a enfin précisé que le projet de texte réglementaire a été élaboré à l'issue d'un processus de concertation et d'enrichissement avec les secteurs concernés, avant sa transmission au gouvernement. Plusieurs réunions de coordination ont permis d'affiner son contenu et de parachever les procédures requises en vue de sa publication officielle.

AADL 3 Des projets de construction de 21 000 logements déjà lancés à l'échelle nationale

Le programme national de logements « AADL 3 » poursuit son déploiement à travers le pays. Hier, le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Kamdani, accompagné du wali de Relizane, Kamel Berkani, a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de 1 500 logements en formule location-vente dans la wilaya de Relizane. D'après un communiqué de l'AADL, ce nouveau projet s'inscrit dans la neuvième phase de lancement du programme « AADL 3 » au niveau national, mise en œuvre conformément aux orientations du ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi. Depuis le démarrage du programme, initié à Constantine sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un total de 21 215 logements AADL 3 a été implanté à travers plusieurs wilayas du pays. La répartition de ces projets se présente comme suit : 8 050 logements au pôle urbain de Sissaoui (Constantine), 1 600 logements au pôle urbain d'El Bakrat (Ouargla), 2 000 logements au pôle urbain d'Ouled Khaled (Saïda), 1 400 logements dans la wilaya de Médéa, 1 000 logements à Boula Haf Djer (Tébessa), 2 400 logements dans la wilaya de Mascara, 1 150 logements à Laghouat et 2 115 logements dans la wilaya de M'Sila.

Campagne nationale de vaccination Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés contre la poliomyélite

Le ministère de la Santé a fait état, hier, des résultats jugés très satisfaisants de la première étape de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, conduite du 30 novembre au 6 décembre 2025. D'après les données officielles, 3 823 066 enfants, âgés de deux mois à cinq ans, ont été vaccinés à l'échelle nationale, permettant d'atteindre un taux de couverture de 95 %, en adéquation avec les normes établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans son communiqué, le ministère a souligné que cette performance a été enregistrée dans l'ensemble des wilayas, traduisant une mobilisation soutenue des structures sanitaires et des équipes médicales. Le seuil atteint répond pleinement aux exigences internationales en matière de prévention de la

poliomyélite et constitue un indicateur déterminant pour la protection collective. Tout en saluant l'implication des professionnels de la santé, des institutions partenaires et des acteurs de la société civile, le ministère a appelé les parents à poursuivre leur engagement lors des deux phases restantes de la campagne. Celles-ci sont programmées du 21 au 27 décembre 2025, puis du 25 au 31 janvier 2026. À cet effet, les 274 établissements de santé de proximité mobilisés dans le cadre de l'opération continueront d'assurer l'accueil et la prise en charge des enfants concernés. L'atteinte rapide d'un taux de couverture aussi élevé revêt une importance stratégique majeure, l'éradication mondiale de la poliomyélite reposant sur le maintien d'une immunité collective suffisante pour interrompre la circulation

du virus. Dans un contexte international marqué par des disparités persistantes en matière de vaccination, ces résultats positionnent l'Algérie parmi les pays les plus engagés dans la protection de la santé infantile. Ce succès intervient toutefois dans un climat de vigilance renforcée, consécutif à la détection, en 2022, de quelques cas isolés de poliovirus dérivé du vaccin de type 2 (cVDPV2) dans le sud du pays. Il est rappelé que l'Algérie avait obtenu, en 2016, le statut de pays exempt de poliovirus sauvage, consacrant ainsi l'interruption de la transmission endémique de la forme la plus dangereuse du virus. La survenue de ces cas, dont le premier concernait un enfant non vacciné et dont la souche était génétiquement apparentée à un virus identifié au Nigeria, a été attribuée à une importation transfrontalière.

Bien que cette situation n'ait pas remis en cause le statut d'élimination du poliovirus sauvage, elle a entraîné le déclenchement immédiat d'une réponse épidémiologique. Dans cette perspective, et afin de consolider les acquis enregistrés depuis 2016, les autorités publiques ont accordé une priorité stratégique à l'organisation de cette campagne nationale d'envergure. Menée en étroite coordination avec les partenaires internationaux, notamment l'OMS et l'Unicef, cette opération s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention visant à protéger plus de 4,4 millions d'enfants. Elle repose sur l'utilisation combinée du nouveau vaccin oral (nOPV2) et du vaccin injectable inactivé (VPI/IPV), dans l'objectif de renforcer durablement l'immunité collective et de prévenir toute réurgence du poliovirus.

CLÔTURE DE LA 3^e ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT VERT

“L'entrepreneuriat vert comme levier du développement local durable” “L'entrepreneuriat vert comme levier du développement local durable”

La semaine de l'entrepreneuriat vert qui a débuté le 9 décembre à Tlemcen a été clôturée jeudi. "Nous sommes heureux d'annoncer la clôture de la troisième édition de la Semaine de l'Entrepreneuriat vert, organisée en partenariat avec l'Agence nationale des déchets, en collaboration avec la wilaya de Tlemcen et sous l'égide du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Cet événement s'est déroulé du 9 au 11 décembre 2025 au Palais de la culture de Tlemcen", indique le Pnud Algérie dans sa page officielle Facebook. Cette édition a visé à renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat vert en Algérie en réunissant autour d'une même vision les acteurs institutionnels, les différents secteurs ministériels, les organisations de la société civile et les porteurs de projets. Elle s'est distinguée par un volet dédié à l'autonomisation des femmes rurales et artisanes à travers une formation de formateurs dans la gestion des déchets durant les trois jours de l'événement. La semaine a également été marquée par des ateliers de travail, des présentations thématiques et des panels de discussion réunissant experts et professionnels du domaine, ainsi que par le lancement d'un open innovation challenge en partenariat avec Naftal. L'ensemble de ces activités a eu pour ambition de poser les premières bases d'une feuille de route en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'économie circulaire en Algérie. "Ensemble, continuons d'avancer vers un avenir durable, inclusif et porteur d'opportunités pour toutes et tous", ajoute le Pnud Algérie.

I.B.

5^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL "BATISUD"

L'événement prévu du 19 au 22 janvier prochain

La 5^e édition du Salon international du bâtiment, des travaux publics et des installations pétrolières "Batisud" se déroulera du 19 au 22 janvier prochain à Ouargla, a appris l'APS jeudi des organisateurs. Inscrit dans le cadre de la stratégie de promotion de l'investissement et du renforcement de la dynamique économique de la région, ce salon verra la participation d'entreprises algériennes et étrangères venant exposer les nouvelles technologies liées au bâtiment, au génie civil, aux moyens et équipements de travaux publics et aux services pétroliers et gaziers, en plus d'explorer des opportunités de coopération entre opérateurs économiques, a fait savoir le responsable d'entité organisatrice de la manifestation, Abderraouf Seddouki. Le salon prévoit également la participation d'instances administratives, d'institutions bancaires et d'entreprises publiques d'assurance pour vulgariser auprès des opérateurs, notamment les jeunes, leurs prestations et avantages destinés à soutenir l'investissement dans le Sud du pays. Cette manifestation permettra aussi aux participants d'examiner les opportunités de partenariat, d'animer des communications techniques sur les innovations industrielles et technologiques dans le secteur des travaux publics et des installations énergétiques. Les organisateurs entendent, à travers cet événement international, valoriser les potentialités des régions du Sud, d'encourager les entreprises, étrangères et nationales, à investir dans les infrastructures et les projets énergétiques, levier essentiel de développement local, et faire connaître les grands projets en cours. Le Salon est organisé par l'entreprise "Souf-Foire" des salons et expositions, avec l'appui d'entreprises nationales, sous le patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base et du wali d'Ouargla.

PRIX À LA CONSOMMATION DE LA VILLE D'ALGER

Une hausse de 0,8 % enregistrée en octobre 2025

L'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une hausse de 0,8 % en octobre 2025 par rapport au mois précédent, selon l'Office national des statistiques (ONS). Il y a lieu de noter que le même mois de l'année écoulée s'est caractérisé par une légère baisse de 0,1 % (en octobre 2024 par rapport à septembre 2024).

Par Ines B

Cette tendance (+0,8 %), qui parvient après une baisse de 0,7 % relevée au mois de septembre, s'explique essentiellement par l'accroissement des prix des biens alimentaires qui atteint un taux de +1,6 %. Les prix des produits agricoles frais affichent une augmentation de 3,3 %. En effet, plusieurs produits relevant de cette catégorie sont concernés par cette hausse, notamment les légumes et les poissons (respectivement +11,4 % et +24,2 %), les œufs (+22,3 %) ainsi que la viande et les abats de bœuf (+2,2 %). En revanche, des baisses de prix sont observées pour certains produits comme la viande de poulet (-2,3 %) et la pomme de terre (-7,5 %). Par ailleurs, les prix des produits alimentaires industriels accusent une baisse de 0,3 %. Les prix des produits manufacturés et des services se caractérisent par une relative stabilité. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation, pour ce mois d'octobre 2025, enregistre une hausse de 0,3 % par rapport à septembre 2025. Au mois d'octobre 2025 et par rapport au même mois de l'année 2024, la variation des prix à la consommation est de -1,2 %.



Le rythme d'inflation annuel (novembre 2024 à octobre 2025/novembre 2023 à octobre 2024) est de +1,7 %. Concernant l'évolution des prix des produits alimentaires, l'ONS précise qu'après une baisse de 1,4 % relevée au mois de septembre 2025, les prix des biens alimentaires se redressent en inscrivant une hausse de 1,6 % au mois d'octobre, essentiellement due

au relèvement des prix des produits agricoles frais (+3,3 %). En effet, l'augmentation de ces derniers provient principalement de certains produits, notamment les légumes (+11,4 %), les poissons et les œufs (respectivement +24,2 % et +22,3 %) et, à un degré moindre, la viande et les abats de bœuf (+2,2 %). À l'inverse, des baisses de prix sont observées pour quelques produits comme la

I.B.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE Plusieurs projets d'investissement et mémorandums conclus à Alger

Plusieurs projets d'investissement algéro-allemands, ainsi que des mémorandums d'entente entre des entreprises et institutions algériennes et des sociétés allemandes ont été conclus mercredi à Alger, et portant sur divers domaines, notamment dans les secteurs de l'industrie, du numérique et de la formation universitaire. Ces accords et projets d'investissement ont été annoncés en marge de la première édition du "Sommet d'investissement germano-algérien (GAIS)", organisé par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), à l'occasion du 20^e anniversaire de sa création, indique l'APS. Le premier projet d'investissement en Algérie est celui de la compagnie allemande KSB, spécialisée dans la fabrication de pompes et de vannes, et qui a décidé d'investir dans la production locale de certains équipements, selon Kais Hadj Amar, directeur général de la filiale algérienne. Ces produits seront destinés à couvrir les besoins des secteurs de l'hydraulique, de l'énergie, de l'industrie, de la pétrochimie et du bâtiment, ajoute le même respon-

sable, qui relève que KSB commercialisait jusque-là ses produits en Algérie et ce depuis une quinzaine d'années. Un autre projet d'investissement a été présenté par la société "Reichhart Logistic", qui est sur le point de se lancer en Algérie en tant que sous-traitant, afin de répondre aux besoins du secteur de la construction automobile, notamment pour la production de systèmes d'échappement. L'objectif, selon son représentant, Mohamed Mounir Harrir, est "de favoriser l'intégration locale dans l'ensemble des secteurs d'activité en Algérie grâce à ses services logistiques et industriels".

Le troisième et dernier projet conclu concerne le lancement d'un investissement conjoint entre la société allemande "Weiss Chemie + Technik" et l'entreprise algérienne "ECBF Industrie", portant sur la fabrication de colles et adhésifs destinés aux secteurs industriels, de la construction, de l'automobile et de la construction navale. Selon la responsable au sein d'ECBF Industrie, Sarah Sadi, cette alliance "repose sur une vision commune d'accélérer l'innova-

tion industrielle en Algérie, de renforcer l'intégration locale dans les secteurs essentiels et de positionner l'Algérie comme un acteur compétitif à l'échelle régionale et internationale".

Par ailleurs, le groupe allemand Siemens et l'entreprise algérienne "Intelligent Network" (iNE T) ont signé un mémorandum d'entente qui porte sur la coopération pour la réalisation des data centers, avec l'objectif de contribuer au développement des infrastructures liées à la digitalisation. Selon le directeur général de Siemens Algérie, Mehdi Benzerga, cet accord permettra "d'apporter des solutions digitales à forte valeur ajoutée dans l'industrie et les services liés aux data centers, tout en accompagnant les compétences algériennes grâce au transfert de savoir-faire". Un second mémorandum a été signé entre le groupe allemand Bayer et les universités de Blida et d'Alger afin de soutenir la formation des étudiants issus notamment des instituts d'agriculture et de pharmacie, à travers un accompagnement scientifique et technique.

IANOR

Promouvoir la qualité et accompagner les futurs talents

L'Institut algérien de normalisation (IANOR) a participé à travers ses cadres à l'animation d'un atelier à l'ENSM - École nationale supérieure de Management de Koléa, intitulé : « Mise en œuvre des systèmes de management dans les entreprises algériennes : feedback pour inspirer et innover. » "Cette rencontre a permis d'échanger autour de l'importance de la normalisation et de la qualité dans le développement industriel et académique", indique l'IANOR dans sa page officielle Facebook. À travers cette initiative, l'IANOR réaffirme son engagement à être aux côtés de l'université et des étudiants, en partageant son expertise et en encourageant l'adoption de pratiques de qualité dès le parcours académique. "Nous restons déterminés à promouvoir la culture de la qualité, à soutenir l'innovation et à accompagner les jeunes talents dans leur formation et leur future carrière professionnelle", ajoute l'IANOR.

I.B.

CHAMBRE ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Organisation d'un forum algéro-hongrois

Afin de renforcer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Hongrie, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé le Forum d'affaires algéro-hongrois le 11 décembre 2025. "Plus de 70 entreprises algériennes de divers secteurs ont participé à ce forum. Son programme comprenait une séance plénière avec discours d'ouverture et deux présentations. La première, animée par un représentant de l'Agence algérienne de promotion des investissements, a porté sur le climat des affaires et des investissements en Algérie, tandis que la seconde a été présentée par un représentant de l'Agence hongroise de promotion des exportations", précise la CACI. Des rencontres bilatérales entre chefs d'entreprise algériens et hongrois ont ensuite permis d'évoquer les opportunités de coopération entre les deux pays, d'explorer les possibilités de création d'entreprises et de développement d'investissements, et de dynamiser les échanges commerciaux bilatéraux. Le forum s'est conclu par la signature d'un accord commercial entre la société algérienne « Gouichiche » et la société hongroise « Agrometal ». La société hongroise Agrometal (Agrometal-Food-Tech Kft.) est un groupe spécialisé dans la conception, la fabrication et la construction d'installations pour les industries agroalimentaires, notamment les brasseries (industrielles et artisanales) et les laiteries, offrant des solutions automatisées comme le système CIP et desservant des clients mondiaux.

I.B.

COMITÉ NATIONAL DE LABELLISATION DES « START-UP »

De nouvelles conditions instituées par la loi

Le nouveau décret a pour objet la création d'un comité national de labellisation des « start-up », des « projets innovants », des « incubateurs » et des « scale-up » et de fixer ses missions, sa composition et son fonctionnement, dénommé ci-après le « comité national ».

Par Inès B.

À l'occasion de son 20^e anniversaire, la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) a organisé, les 9 et 10 décembre, le German Algeria Investment Summit (GAIS). "Un événement exceptionnel, bien plus qu'une simple conférence. C'est une vision, une plateforme et une opportunité de redéfinir l'avenir des relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne", indique l'AHK Algérie. Pour la chambre, l'Algérie, plus grand pays d'Afrique, dispose de ressources considérables non seulement en pétrole et en gaz, mais aussi en énergie solaire, éolienne, et en une population jeune et bien formée. L'Allemagne, l'une des plus grandes puissances industrielles, cherche à nouer des partenariats durables pour faire avancer la transition énergétique et explorer de nouveaux marchés. "Ensemble, les deux pays ont le potentiel de créer un modèle de développement durable de l'hydrogène vert aux innovations numériques, en passant par les infrastructures modernes", ajoute l'AHK Algérie dans son site web. Notons que les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne s'élèvent à environ 3 milliards de dollars, l'Allemagne étant un partenaire européen majeur, mais ce potentiel de coopération reste sous-exploité, malgré des projets industriels notables et une présence allemande dans le secteur des hydrocarbures. L'Allemagne est un fournisseur important, notamment



pour les médicaments, et l'Algérie cherche à attirer davantage d'investissements allemands dans les énergies renouvelables. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne se concentrent sur l'énergie, les machines et l'industrie, avec une volonté de diversification via l'hydrogène vert, les énergies renouvelables et la modernisation des infrastructures, impliquant des entreprises allemandes (Siemens, Mercedes, Bayer) dans des projets d'investissement et de transfert de savoir-faire en Algérie, tout en renforçant la coopération bilatérale pour une économie algérienne plus compétitive. L'Algérie exporte des hydrocarbures et cherche à

développer l'hydrogène vert avec l'Allemagne, notamment via le projet de pipeline SoutH2 Corridor. L'Allemagne exporte des machines industrielles, des biens d'équipement, des produits chimiques et des technologies (énergies renouvelables). Un intérêt mutuel existe pour le secteur automobile, avec des discussions sur le retour potentiel de marques allemandes. Des entreprises allemandes participent à la modernisation des infrastructures algériennes (électricité, transports). Siemens, Mercedes-Benz, Henkel, Bayer, Knauf, DHL sont déjà présentes ou cherchent à investir en Algérie. Il existe des programmes de jumelage entre institutions

algériennes (AAPI) et allemandes pour améliorer le climat des affaires et la compétitivité. L'Algérie cherche à réduire sa dépendance aux hydrocarbures et à développer l'agroalimentaire et les industries de transformation. Les deux pays collaborent sur les énergies renouvelables (panneaux solaires, hydrogène vert). L'Allemagne apporte son expertise en matière de gouvernance, d'innovation et de technologie. La relation évolue d'échanges commerciaux classiques vers une coopération structurelle et stratégique, axée sur l'énergie, l'industrie et la modernisation économique.

I.B.

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA-DJEBILET L'ensemble des travaux sera finalisé dans une dizaine de jours

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a indiqué, jeudi à Béchar, que l'ensemble des travaux du mégaprojet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet sera finalisé dans une dizaine de jours. Lors de sa visite des différents chantiers du tronçon de 220 km, qui traverse cette ligne dans la wilaya de Béchar, et de celui traversant la wilaya de Beni-Abbes à partir de la localité d'Oum El Assel (W.Tindouf), sur 440 km et comprenant une gare ferroviaire à Tabelbala (W.Beni-Abbes), le ministre a précisé que l'ensemble des travaux de ce mégaprojet sera finalisé, dans une dizaine de jours, avec la réception des derniers 60 km de pose de rail de cette ligne ferroviaire minière ouest, selon l'APS. Le ministre a également annoncé l'achèvement total des travaux de 45 viaducs ferroviaires, réalisés au titre de ce mégaprojet ferroviaire. "Ceci nous permettra la mise en exploitation, dès le début du mois de janvier 2026, de cette ligne ferroviaire, qui aura des répercussions économiques et sociales très importantes sur la région du Sud-Ouest et du pays", a-t-il expliqué. M.

Djellaoui a également visité la gare ferroviaire de Hammaguir, parachevée et prête à être mise en service dès le mois de janvier 2026. Au cours de sa visite aux différents compartiments et servitudes de cette gare, le ministre a mis en évidence les efforts déployés par l'entreprise publique Infrarail, réalisatrice de cette infrastructure de voyageurs, qui s'étend sur plus de 800 mètres carrés. M. Djellaoui s'est également rendu à la nouvelle zone industrielle de Toumiat, au nord de Béchar, où il a inspecté le chantier de réalisation d'un bypass provisoire (passage ferroviaire contournant) de plus d'un kilomètre pour permettre le passage des trains miniers en provenance de Gara Djebilet, à destination de l'un des ports de la wilaya d'Oran. Ce bypass, en voie d'achèvement, sera à l'avenir remplacé par une voie ferroviaire d'une même longueur pour l'acheminement du minerai de fer vers le futur complexe sidérurgique en réalisation dans cette zone industrielle, a souligné le directeur de la communication de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF),

Abdelkader Mazar. Auparavant, M. Djellaoui a inspecté au point kilométrique 319 à Beni Abbès les travaux de pose de la voie ferrée, réalisés par Cosider Travaux Publics et l'entreprise chinoise CRCC. Le ministre a également souligné l'importance de mobiliser tous les moyens nécessaires pour achever les travaux avant la fin de l'année. Il a également inspecté, dans la wilaya de Beni Abbes, les travaux de réalisation de la gare ferroviaire de Tabelbala, donnant des instructions aux entreprises de réalisation de mobiliser toutes les capacités et les ressources pour finaliser les travaux avant la fin de l'année. Au point kilométrique 248 dans la même wilaya, M. Djellaoui a inspecté les travaux de pose de la voie ferrée supervisés par Cosider Travaux Publics, exprimant sa satisfaction quant au rythme soutenu des travaux, qui permettra de finaliser la pose des rails dans la wilaya de Beni Abbes avant la fin de l'année. Dans ce contexte, le ministre a précisé qu'il ne reste que 60 kilomètres de travaux de pose de voie à réaliser, sur un total de 950 kilomètres que compte la ligne minière de l'Ouest.

RELANCE DE LA LIGNE FERROVIAIRE BOUCHEGOUF-EL KHROUB DE GUELMA

Finalisation de l'étude technique

Cette étude technique, réalisée par le bureau d'études de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), sera « bientôt » présentée lors d'une séance publique, en présence des médias et des différentes parties prenantes du projet, pour exposer les différents détails liés à la relance de cette ligne.

L'étude technique relative au projet de relance de la ligne ferroviaire entre les communes de Bouchegouf (Guelma) et d'El Khroub (Constantine), sur 140 km, est finalisée en vue de la remise en service de cette voie ferrée qui se trouve hors service depuis de nombreuses années, a indiqué, mercredi, le wali de Guelma, Samir Chibani. Le chef de l'exécutif local a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de travail au siège de la wilaya, que cette étude technique, réalisée par le bureau d'études de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), sera « bientôt » présentée lors d'une séance publique, en présence des médias et des différentes parties prenantes du projet, pour exposer les différents détails liés à la relance de cette ligne. Le même responsable a souligné que l'accélération des différentes étapes relatives à la relance de ce « projet stratégique important » figure « parmi les priorités du plan d'action des autorités locales pour la prochaine période, en raison de son importance dans la facilitation des déplacements des



voyageurs et du transport des marchandises entre les deux wilayas ». Lancée en 2014, cette étude technique comprend le dédoublement de la voie, ainsi que la construction de gares ferroviaires et de points d'arrêt dans les communes et groupements d'habitations situés sur le tracé de la ligne. « La relance de cette ligne de che-

min de fer constitue l'une des principales aspirations des citoyens de la wilaya de Guelma, dès lors qu'il s'agit d'une des plus anciennes lignes en Algérie dont certaines sections situées à l'entrée de la ville de Guelma, ainsi que la gare de cette ville, restent des lieux historiques témoignant des massacres de voyageurs algé-

riens par le colonialisme français, le 8 mai 1945 », a souligné M. Chibani. Pour rappel, après l'arrêt de l'activité de la ligne El Khroub-Guelma durant la glorieuse Révolution, la circulation des trains s'est poursuivie entre Guelma et Bouchegouf avant de s'arrêter définitivement, il y a environ 20 ans, pour des raisons administratives.

SOUK AHRAS

RÉALISATION D'UNE ÉCOLE DE FORMATION PARAMÉDICALE

Le projet en cours de réalisation d'une école de formation paramédicale dans la ville de Souk Ahras sera réceptionné « au cours du premier trimestre 2026 », a-t-on appris mercredi auprès du directeur des équipements publics, Mohamed Boumehras. Dans ses explications données sur site au wali, Abdelkrim Zinaï en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets au chef-lieu de wilaya, le même responsable a estimé à plus de 75 % le taux d'avancement des travaux de réalisation de ce projet du programme sectoriel décentralisé. Une enveloppe financière

globale de 1 milliard DA a été octroyée à la réalisation de cette structure dont les travaux ont été engagés au cours du mois d'août 2024 sur un terrain de 2 hectares, a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur local de la santé, Khemissi Goudjili, a indiqué que cette structure de formation peut accueillir plus de 800 stagiaires dans les diverses spécialités paramédicales et contribuer ainsi à former des compétences capables d'assurer des prestations sanitaires de haute qualité aux patients. Il a ajouté que cette école assurera des formations supé-

rieures, notamment dans les domaines des soins, la physiothérapie, l'assistance médicale et la manipulation des appareils de radiologie. Le chef de l'exécutif local a affirmé pour sa part que ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour consolider les structures de santé dans la wilaya et a insisté sur le respect des délais et des normes de qualité des travaux. Il a également appelé à assurer à ce nouvel équipement de formation tous les moyens indispensables pour en faire un pôle de formation des compétences paramédicales.

EL-MENIAA

PLUS DE 60 KM DE LA RN 1 ROUVERTS À LA CIRCULATION

Un tronçon de 62 km de la route nationale 1 (RN 1), dans la partie reliant El-Meniaa à la wilaya d'In-Salah, a été rouvert à la circulation, après achèvement des travaux de sa modernisation, a-t-on appris mercredi de la direction des Travaux publics (DTP). Les travaux de modernisation de cet axe routier névralgique ont porté sur le renforcement des couches de base et l'amélioration des conditions de circulation et de sécuri-

té routière, afin de fluidifier et sécuriser la circulation entre les deux wilayas, a indiqué le DTP d'El-Meniaa, Lazhar Dadda-Moussa. Les opérations de modernisation se poursuivent sur un tronçon de 25 km de cette même route, a-t-il ajouté, en signalant que les travaux y sont à un stade avancé, dans le respect des normes de qualité et de sécurité. M. Dadda-Moussa a fait savoir, par ailleurs, que la wilaya d'El-Meniaa a

bénéficié d'un autre projet de renforcement et de modernisation d'un tronçon de 20 autres km de la RN-1, et l'ordre de service a été donné, fin novembre dernier, à une entreprise spécialisée qui devra entamer prochainement les travaux. Des usagers de la RN-1 ont salué la réouverture de ce tronçon routier à la circulation et le net avancement des opérations de modernisation en cours.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

Entretien de près de 5000 km à Blida

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Blida a assuré, depuis le début de l'année 2025, l'entretien de près de 5000 km de son réseau de distribution de gaz naturel, en vue de garantir la qualité et la continuité du service, a-t-on appris, mercredi, de la structure. Les équipes techniques de la Sonelgaz, appuyées par celles de la direction, ont procédé depuis le début de l'année à la maintenance de 4 717 km de réseau sur un total de 6 515 km concernés par cette opération, visant à prévenir tout risque de fuite pouvant entraîner des accidents graves, a ajouté la même source. Les mêmes équipes ont également effectué l'entretien de 3 448 vannes de gaz, 48 836 branchements et 7 876 colonnes montantes dans les immeubles. Toujours au titre des efforts du renforcement et de la modernisation du réseau, la même période a, également, vu le renouvellement de 11 km de conduites de gaz en cuivre, remplacées par du plastique pour faciliter la maintenance et la réparation. Pour l'année 2026, le secteur prévoit le lancement de travaux similaires pour le renouvellement de 24 km de conduites réparties sur sept (7) communes, Boufarik, Beni Tamou (Nord), Mouzaïa, El-Affroun (Ouest), Larbâa, Meftah (Est), ainsi que la commune de Blida. Par ailleurs, les services concernés ont fait état de 44 cas d'agressions sur le réseau gazier depuis le début de l'année, ayant provoqué l'interruption temporaire de l'alimentation de 1 863 logements. Un taux de 88 % des pannes enregistrées sur le réseau sont dues à ce type d'atteintes, souvent causées par des entreprises de réalisation, selon la même source.

EL TARF

Raccordement de 3 centres de stockage de céréales au réseau électrique

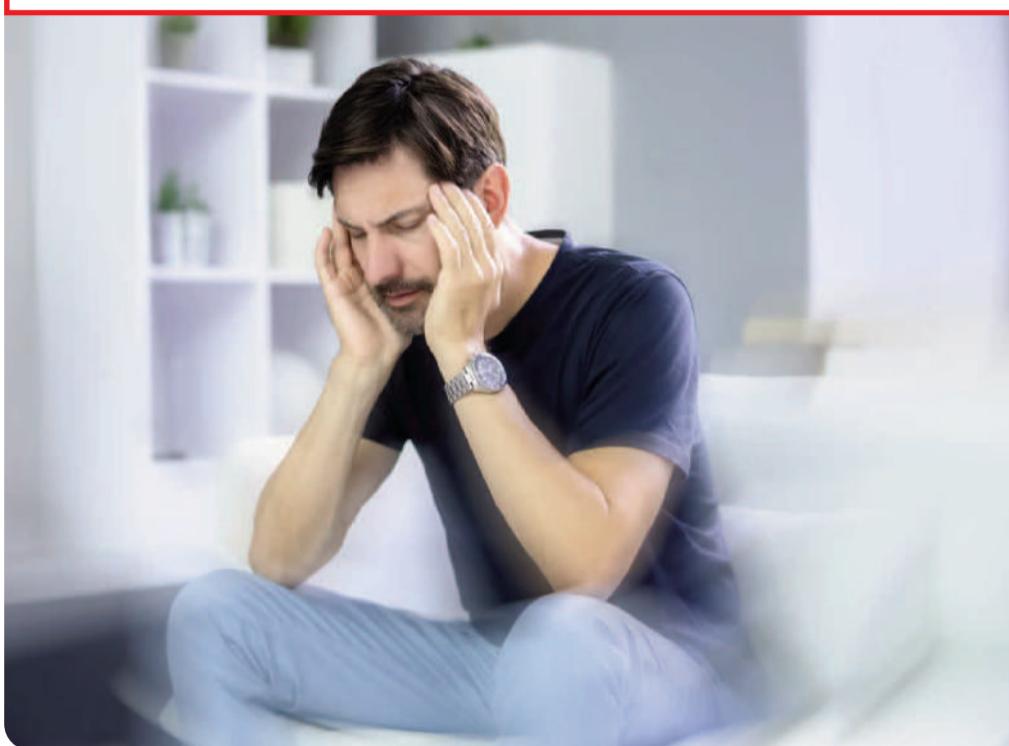
Les travaux de raccordement de trois centres de stockage de céréales au réseau d'électricité ont été parachevés courant 2025 pour améliorer les conditions d'entreposage et la disponibilité de ces équipements, a-t-on appris mercredi auprès du directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdallah Belghith. Le même responsable a précisé à l'APS que les services de Sonelgaz accordent un intérêt particulier pour le raccordement des structures, spécialisées de stockage de grains mises à la disposition de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya, au réseau électrique à capacité de 100 kilovoltampères pour chaque centre pour leur permettre d'assumer leurs fonctions de stockage de céréales, de semences et des plantes oléagineuses. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la disponibilité de ces installations de stockage de grains pour accueillir les récoltes de la prochaine saison, maintenir leurs activités et présenter de meilleurs services aux agriculteurs, selon la même source. Pour le même cadre, le raccordement au réseau électrique a touché tous les centres de proximité de stockage de céréales réalisés durant l'année en cours dans les communes de Bouhadjar, d'Aïn El Assel et de Ben M'hidi. L'opération contribue aussi à améliorer les prestations assurées par Sonelgaz et à soutenir la chaîne de production agricole dans cette wilaya à vocation agricole par excellence, selon encore la même source. La capacité de stockage de chacun de ces trois centres atteint 5 000 tonnes, soit une capacité totale de 15 000 tonnes, a-t-on noté.

Motif fréquent de consultation, les vertiges peuvent être causés par une variété de facteurs, notamment des troubles de l'oreille interne, des problèmes neurologiques, des infections, et des effets secondaires de médicaments.

Par Amel B

Les vertiges touchent près d'un adulte sur trois au cours de sa vie et constituent un motif fréquent de consultation. Sensation de déséquilibre, d'instabilité ou de chute, les vertiges sont considérés comme un symptôme, et non comme une maladie. Ils sont liés à un dysfonctionnement du système de l'équilibre, qui comprend l'oreille interne (système vestibulaire), les yeux et certaines zones du cerveau. Lorsque ces éléments ne transmettent plus des informations cohérentes, le cerveau interprète mal la position du corps.

Le vertige est une forme particulière d'étourdissement qui se manifeste par une sensation trompeuse de mouvement avec l'impression que l'on tourne, que l'environnement bouge autour de soi, ou même d'être attiré d'un côté. Selon les experts, « le ressenti de ces vertiges est souvent très violent, il dure à peine quelques secondes avec l'impression que tout tourne d'un seul coup. Ils ont lieu lors des changements de position. Ils peuvent donner la sensation de chute dans un trou. » Les vertiges peuvent être causés par des problèmes au niveau du cerveau ou de l'oreille interne. Il peut s'agir notamment d'un gonflement de l'oreille interne dû à une infection virale/bactérienne, de la maladie de Ménière, de tumeurs, d'une diminution



du flux sanguin vers la base du cerveau, de la sclérose en plaques, d'une blessure à la tête et au cou, de migraines (maux de tête) ou de complications du diabète. Les vertiges peuvent être liés à des troubles cervicaux, notamment en cas de tensions musculaires, d'arthrose ou de mauvaise posture. On parle alors de vertiges cervicogéniques. Ces vertiges sont généralement moins intenses, souvent associés à des douleurs ou raideurs de la nuque, et déclenchés par certains mouvements du cou. Selon les experts, « les symptômes du vertige comprennent une sensation de désorientation ou de mouvement, qui peut être accompagnée de nausées ou de vomissements, de sueurs ou de mouvements oculaires anormaux. D'autres symptômes du vertige peuvent inclure une perte auditive, des bourdonnements dans les oreilles, des changements visuels, une faiblesse, des

difficultés à parler, une diminution du niveau de conscience et des difficultés à marcher ». Le vertige peut être diagnostiqué par une anamnèse et un examen physique. Des tomodensitogrammes, des analyses sanguines, une imagerie par résonance magnétique (IRM), et un électrocardiogramme (ECG) peuvent également être effectués en fonction de la cause suspectée. « Certains cas de vertige sont spontanément résolutifs, tandis que d'autres nécessitent des médicaments et une thérapie physique », expliquent les experts. Ces derniers soulignent également que l'anémie par carence en fer peut entraîner des vertiges, des sensations de « tête qui tourne », une pâleur du teint, des étourdissements, une fatigue... Ainsi, lorsqu'une anémie par carence en fer est diagnostiquée par le médecin, des examens complémentaires sont néces-

saires si l'anémie ne provient pas de l'alimentation. Ponctuels ou répétés, les vertiges sont bénins dans la plupart des cas. Néanmoins, la consultation d'un spécialiste permettra d'éliminer toute autre pathologie plus sérieuse. Comment savoir si un vertige est grave ? Les experts recommandent une consultation immédiate si le patient ressent notamment des maux de tête inhabituels, une chute, des troubles visuels (vision double), réalise des mouvements oculaires anormaux, des troubles de l'élocution ou un comportement anormal. Il est conseillé de traiter la cause quand elle est retrouvée. Les experts préconisent le repos dans le noir et l'isolement dans le calme. Dans de nombreux cas, l'examen minutieux et la vidéostigmographie permettent de prescrire des traitements de kinésithérapie adaptés.

A.B.

SANTÉSANTÉ

Une thérapie pionnière contre le cancer fait un bond remarquable

Présentés au congrès annuel de la Société américaine d'hématologie, les résultats d'un essai clinique prouvent qu'il est possible de fabriquer des cellules CAR-T directement dans l'organisme du patient. Cela représente des avantages par rapport au long processus actuel, qui nécessite de nombreuses étapes en laboratoire. Parmi les traitements de pointe du cancer,

l'immunothérapie cellulaire par cellules CAR-T pourrait encore connaître une évolution notable. Redoutablement efficaces pour lutter contre les cellules tumorales, les cellules CAR-T sont des cellules immunitaires (des lymphocytes T) prélevées chez le malade qui ont été modifiées génétiquement en laboratoire afin de les munir d'un récepteur artificiel (le CAR). Une fois réinjectées au patient, elles deviennent capables d'identifier et de combattre de façon redoutablement efficace les cellules tumorales. De tels traitements sont autorisés en Europe depuis l'été 2018 contre différents cancers. Et déjà, rapporte le magazine Science, des travaux de recherche prouvent qu'il est possible que la

reprogrammation des lymphocytes T se fasse directement dans l'organisme du patient. Cette nouvelle approche, « plus rapide et moins onéreuse », indique Science, a fait partie des sujets remarqués lors du congrès annuel de l'American Society of Hematology (ASH) qui s'est déroulé du 6 au 9 décembre à Orlando, en Floride.

VERTIGE

Certains signes ne doivent pas être banalisés

EHU D'ORAN

Première opération de remplacement complet du fémur réussie

L'EHU « 1^{er} Novembre 1954 » d'Oran a réalisé, avec succès, une première opération de remplacement complet du fémur sur une femme âgée d'une cinquantaine d'années, a-t-on appris, mercredi, auprès du service de chirurgie orthopédique Anouar Djaoued Midas. Cette intervention de haute technicité, qualifiée de rare et complexe, a été effectuée par une équipe médicale pluridisciplinaire composée de plusieurs chirurgiens orthopédistes de l'EHU d'Oran, à savoir le Pr Djaoued Midas, le chef de la clinique orthopédique Fellaouen, relevant du CHU d'Oran, le Pr Mohamed Medjahed, et le chef de service de traumatologie de l'hôpital des urgences de Oued Tlelat, le Pr Benfodda Mahdjoub Hadj-Ali. L'opération, qui a duré plusieurs heures, consistait à remplacer entièrement l'os du fémur par une prothèse spécifique adaptée à la morphologie de la patiente, a-t-on indiqué, ajoutant qu'il s'agit d'une première sur le plan régional, voire national. La patiente souffrait d'une tumeur osseuse, qui a exigé le remplacement partiel du fémur, il y a une dizaine d'années, et la révision de l'ancienne prothèse, altérée par le temps, a exigé un remplacement complet du fémur en plus du renforcement du tibia. L'état de santé de la patiente est actuellement jugé stable et l'évolution postopératoire est satisfaisante, avec un début de prise en charge en rééducation fonctionnelle, a-t-on précisé. Avec la réalisation de ce type d'interventions, l'EHU d'Oran renforce davantage son rôle de pôle de référence régional en matière de chirurgie orthopédique et traumatologique, tout en contribuant à réduire le nombre de transferts de patients vers l'étranger ou vers d'autres structures spécialisées du pays, a-t-on noté.

NIGERIA

Le nombre de décès dus à la fièvre de Lassa s'élève à 185

Le nombre de personnes ayant perdu la vie cette année au Nigeria en raison de la fièvre de Lassa, une maladie qui se transmet de l'animal à l'homme, est passé à 185, ont annoncé les autorités. Dans un communiqué, le Centre nigérian de contrôle des maladies a indiqué que l'épidémie de fièvre de Lassa continue de se propager dans la capitale Abuja ainsi que dans 102 districts relevant de 21 États du pays. Le communiqué précise que 1 012 cas de fièvre de Lassa ont été enregistrés depuis le 1^{er} janvier et que le nombre de décès liés au virus responsable de la maladie a atteint 185. Il y est également mentionné que la tranche d'âge la plus touchée est celle des 21 à 30 ans, et que les hommes contractent la maladie plus fréquemment que les femmes. L'année dernière, 190 personnes avaient perdu la vie. La fièvre de Lassa avait causé 190 décès à l'échelle nationale l'an dernier. Le gouvernement nigérian avait déclaré l'état d'urgence sanitaire le 23 janvier 2019 en raison de la propagation de la maladie. La fièvre de Lassa, également signalée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Mali, le Togo, le Ghana, le Liberia et la Sierra Leone, a été détectée pour la première fois au Nigeria en 1969, dans l'État de Borno (nord-est). Transmise par contact avec les excréments de rongeurs, la maladie peut se transmettre d'une personne à l'autre et provoquer une fièvre hémorragique potentiellement mortelle. Les autorités appellent la population à éviter tout contact avec les rats et autres rongeurs.

BULGARIE

Le gouvernement démissionne après une vague de protestations

Le gouvernement bulgare a annoncé sa démission jeudi, au lendemain d'une nouvelle manifestation de masse pour dénoncer la corruption dans l'appareil de l'État et à trois semaines de l'entrée de la Bulgarie dans la zone euro.

Le Premier ministre bulgare Rossen Jeliazkov a annoncé jeudi 11 décembre la démission de son gouvernement au lendemain de manifestations à travers tout le pays rassemblant des dizaines de milliers de Bulgares, dont 100 000 personnes à Sofia, pour dénoncer la corruption qui touche l'appareil d'État. "Nous entendons la voix des citoyens qui protestent contre le gouvernement", a déclaré le Premier ministre démissionnaire. Cette annonce a eu lieu peu avant qu'un nouveau vote de confiance – le sixième depuis janvier, date de son arrivée au pouvoir – ne soit soumis au Parlement. "Nous ne doutons pas que lors du prochain vote de confiance, le gouvernement recevra du soutien. Mais pour nous, les décisions de l'Assemblée nationale n'ont de sens que lorsqu'elles expriment la volonté du souverain", a décla-



ré le dirigeant de 57 ans. La tension était montée crescendo ces derniers jours. Dans le viseur des manifestants, le budget pour 2026 présenté par le gouvernement. Ce dernier prévoyait notamment une augmentation des impôts, un relèvement des cotisations de

sécurité sociale et une augmentation des dépenses. Des hausses perçues par de nombreux Bulgares comme des moyens de dissimuler des détournements de fonds. Le 3 décembre, face à la pression populaire, le gouvernement avait finalement retiré son

projet de budget. Insuffisant toutefois pour apaiser la crispation d'une partie de la population. Le mouvement national, porté notamment par la jeunesse bulgare, a pris de l'ampleur, dénonçant le manque de transparence et appelant à une responsabilité collective et à un renouvellement politique. Ces manifestations ont aussi mis en exergue l'influence des oligarques sur la vie politique bulgare. Delyan Peevski, homme politique appartenant au "Mouvement pour les droits et les libertés (DPS)" et accusé en 2021 par la justice américaine de corruption, cristallise ces tensions. Ayant déjà joué de son influence auprès de précédents gouvernements, son parti joue aujourd'hui un rôle clé dans l'équilibre parlementaire. Plus qu'un élément isolé, c'est un système politique entier qui fait l'objet de la fronde de la population bulgare.

THAÏLANDE-CAMBODGE

Les combats reprennent malgré l'accord de paix

La Thaïlande a annoncé samedi la poursuite de ses opérations militaires contre le Cambodge, en dépit d'assurances du président américain Donald Trump selon qui les deux pays voisins avaient accepté un cessez-le-feu. « La Thaïlande continuera à mener des actions militaires jusqu'à ce que nous estimions que notre territoire et notre peuple ne sont plus menacés », a déclaré le Premier ministre Anutin Charnvirakul sur Facebook. « Nos actions de ce matin en ont déjà dit long », a-t-il ajouté, « les autorités militaires thaïlandaises confirmant des ripostes sur des cibles cambodgiennes à 05 H 50 (22 H 50 GMT vendredi). Selon un porte-parole militaire, l'aviation thaïlandaise a détruit avec succès deux ponts au Cambodge utilisés selon lui pour acheminer des armes vers le champ de bataille. Le ministère cambodgien de la Défense a affirmé, de

son côté, sur X que les forces armées thaïlandaises avaient utilisé deux avions de combat F-16 pour larguer sept bombes sur plusieurs cibles. Selon le ministre de l'Information, Neth Pheaktra, la Thaïlande a élargi ses attaques pour inclure des infrastructures civiles et des civils cambodgiens. Après un premier épisode de violences en juillet, des affrontements cette semaine entre les deux pays ont fait au moins 20 morts et forcé des centaines de milliers de personnes à fuir de part et d'autre de la frontière, longue d'environ 800 km. Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché cette crise. L'annonce de la poursuite des hostilités intervient quelques heures après que Donald Trump a assuré que Bangkok et Phnom Penh, qui se disputent des morceaux de territoire depuis des décennies, avaient accepté de faire taire les

armes. « J'ai eu une excellente conversation ce matin avec le Premier ministre de Thaïlande, Anutin Charnvirakul, et le Premier ministre du Cambodge, Hun Manet, au sujet de la très regrettable résurgence de leur guerre qui dure depuis longtemps. Ils ont accepté de cesser tout tir dès ce soir et de revenir à l'accord de paix initial conclu avec moi, et avec eux, avec l'aide du grand Premier ministre de Malaisie, Anwar Ibrahim », a écrit vendredi soir le président américain sur son réseau Truth Social. « Les deux pays sont prêts pour la PAIX et la poursuite des échanges commerciaux avec les États-Unis d'Amérique », a ajouté Trump. Plus tôt, le Premier ministre thaïlandais avait affirmé, après son entretien téléphonique avec Trump, qu'il fallait annoncer au monde entier que le Cambodge va respecter le cessez-le-feu.

Inondations en Asie

Près de 1000 morts en Indonésie et 640 au Sri Lanka

De graves inondations et des glissements de terrain en Indonésie et au Sri Lanka ont fait plus de 2 000 morts et disparus, selon des données officielles publiées samedi. Des inondations, des glissements de terrain, des tempêtes et des cyclones d'une ampleur sans précédent ont provoqué d'importants dégâts en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est. L'Indonésie est le pays le plus durement touché, suivie du Sri Lanka. L'Agence nationale indonésienne de gestion des catastrophes a indi-

qué que 995 personnes sont mortes et 226 portées disparues à Sumatra, tandis que plus de 5 000 blessés ont été recensés, alors que les opérations de secours se poursuivent. Plus de 3,2 millions de personnes ont été affectées par les inondations et glissements de terrain dans les provinces de Sumatra du Nord, Sumatra occidentale et Aceh. Au Sri Lanka, le bilan du cyclone Ditwah s'élève à 640 morts et 211 disparus depuis son passage le 17 novembre, selon le Centre de ges-

tion des catastrophes. Les inondations ont également touché plus de 1,6 million de personnes et endommagé environ 110 000 habitations, dont plus de 5 700 ont été totalement détruites. Les Nations unies ont par ailleurs indiqué qu'au moins 185 personnes ont péri dans le sud de la Thaïlande et que 367 autres sont toujours portées disparues. Quatre décès ont également été signalés en Inde et trois en Malaisie en raison de conditions météorologiques extrêmes.

USA

L'Indiana refuse de redessiner sa carte électorale

Les élus républicains de l'Indiana ont largement rejeté jeudi le redécoupage de la carte électorale de cet État conservateur du nord des États-Unis, résistant ainsi aux requêtes insistantes du président Donald Trump qui souhaitait éliminer deux sièges démocrates au Congrès. Le président américain mène depuis plu-

sieurs semaines une véritable campagne publique en direction des élus locaux de plusieurs États pour les inciter à redessiner leurs circonscriptions de manière à favoriser les républicains. Le parti présidentiel dispose actuellement d'une maigre majorité de cinq sièges à la Chambre des représentants à

SÉNÉGAL

Suspension de l'accord d'extradition le liant à la France

Le gouvernement sénégalais a indiqué avoir suspendu les extraditions vers la France en dépit de la convention en ce sens liant les deux pays. Yassine Fall, la ministre de la Justice du Sénégal, a fait cette annonce, jeudi à l'Assemblée nationale lors de l'examen du projet de budget de son ministère. "Nous avons décidé de suspendre toute extradition vers la France jusqu'à ce que la France réponde à nos demandes", a-t-elle noté. "Le Sénégal a donné toutes les justifications et continue de demander l'extradition de deux personnes", a fait savoir le ministre, déplorant le dilatoire entretenu par la justice française sur ces requêtes. "Comme il s'agit d'un accord, la réciprocité va s'appliquer", a expliqué la ministre de la Justice. La demande sénégalaise concerne un homme d'affaires et un célèbre patron de presse qui se sont exilés en France après l'ouverture d'informations judiciaires à leur encontre. Fall a fait savoir que trois personnes réclamées par la France dans le cadre de cette convention ont été extradées sur un total de 19 demandes introduites par ce pays entre 2024 et 2025. "Le Sénégal entend faire respecter ses intérêts et ses obligations, mais également rappeler que les accords internationaux ne peuvent fonctionner que s'ils sont appliqués équitablement par les deux pays", a-t-elle insisté. Les deux pays avaient signé en septembre 2021 une convention d'extradition entrant dans le cadre de l'entraide judiciaire.

GESTIONNAIRE DES ACTIFS RUSSES GELÉS EN EUROPE

Moscou engage des poursuites contre Euroclear

La Banque centrale de Russie a déclaré vendredi qu'elle poursuivait en justice l'institution financière Euroclear, basée à Bruxelles, devant un tribunal de Moscou pour des actions qui, selon elle, lui portent préjudice en affectant sa capacité à disposer de ses fonds et de ses titres. Cette annonce intervient alors que les États membres de l'Union européenne doivent se prononcer ce vendredi sur une clause qui permettrait de geler les actifs souverains russes aussi longtemps que nécessaire, sans avoir à renouveler ce gel tous les six mois par un vote à l'unanimité, au risque de se heurter au veto de pays prorusses comme la Hongrie. « Les mécanismes d'utilisation directe ou indirecte des avoirs de la Banque de Russie, ainsi que toute autre forme d'utilisation non autorisée des avoirs de la Banque de Russie, sont illégaux et contraires au droit international, violent notamment les principes d'immunité souveraine des avoirs », a déclaré la banque centrale russe dans un communiqué. Ni Euroclear, où sont logés une grande partie des avoirs russes gelés en Europe depuis le début de l'opération militaire russe spéciale en Ukraine en février 2022 – soit quelque 185 milliards d'euros –, ni la Commission européenne ni le gouvernement belge n'ont réagi dans l'immédiat.

Washington et pourrait bien en perdre le contrôle lors des législatives de mi-mandat en novembre 2026. Donald Trump avait obtenu à l'été que le Texas redécoupe sa carte et cinq élus républicains supplémentaires devraient rejoindre le contingent actuel à l'issue des prochaines élections.

COUPE ARABE/TOUT EN ANNONÇANT SA DÉMISSION

Bougherra : « Nous aurions pu faire mieux »

Un chapitre important du parcours de l'équipe nationale vient de se fermer à la suite de son échec face aux Émirats arabes unis. Bougherra quitte son poste avec dignité, assumant pleinement cette élimination et excluant toute intégration future au sein du staff de Vladimir Petković.



Par Marouane A.

L'aventure de l'équipe nationale algérienne A' en Coupe arabe s'est arrêtée brutalement en quarts de finale, au terme d'un match riche en regrets face aux Émirats arabes unis. Une élimination aux tirs au but, cruelle et frustrante, qui a marqué non seulement la sortie des tenants du titre, mais aussi la fin de l'ère Madjid Bougherra à la tête des locaux. Visiblement affecté après la rencontre, Madjid Bougherra n'a pas cherché d'excuses. Le sélectionneur a d'abord exprimé sa profonde déception envers les supporters algériens, venus nombreux soutenir les Fennecs. « Je suis très déçu pour nos supporters qui sont venus de loin. Nous voulions leur offrir du bonheur, mais c'est le football », a-t-il confié, le

visage marqué. Lucide, l'ancien international a reconnu que son équipe aurait pu faire mieux dans ce quart de finale, tout en soulignant la qualité de l'adversaire et le niveau relevé de la compétition. « C'était un match difficile, face à une équipe solide », a-t-il ajouté.

« BEAUCOUP DE JOUEURS DIMINUÉS »

Sur le terrain, l'Algérie avait pourtant bien entamé la rencontre. Dominatrice en première période, elle s'est vu refuser deux buts pour hors-jeu avant de trouver enfin la faille dès le retour des vestiaires. À la 46^e minute, Adil Boubina ouvrait le score en reprenant un tir de Brahimi repoussé par le gardien émirati. Mais cet avantage n'a pas duré. À l'heure de jeu, Bruno égalisait pour les

Émirats, relançant totalement la partie. Malgré une pression constante en fin de match, les Verts n'ont pas réussi à reprendre l'avantage, laissant la décision finale à la séance des tirs au but. En conférence de presse, Bougherra est longuement revenu sur les difficultés rencontrées par son groupe. Blessures, fatigue et options limitées ont pesé lourd dans ses choix. « Nous avions beaucoup de joueurs diminués. Les changements étaient réduits, notamment à cause de l'état physique de certains éléments », a-t-il expliqué, reconnaissant avoir parfois tardé à effectuer des remplacements par crainte d'aggraver la situation. Concernant les penalties, le sélectionneur a tenu à défendre ses joueurs, rappelant le caractère aléatoire de

cet exercice : « Les tirs au but, c'est une loterie. Yacine Benzia est un excellent tireur. Aujourd'hui, ce n'était tout simplement pas notre jour. »

« C'EST LA FIN D'UNE ÈRE. »

Quelques minutes après l'élimination, Madjid Bougherra a officiellement annoncé sa démission, prenant ses responsabilités sans détour. Ému, il a présenté ses excuses au peuple algérien, regrettant de ne pas avoir pu offrir la joie attendue.

« Mon contrat se termine à la fin du mois. L'objectif, même s'il n'était pas écrit, était de défendre le titre. C'est la fin d'une ère », a-t-il déclaré. Fier de son parcours, il a rappelé que son équipe n'avait jamais perdu dans le jeu lors des compétitions officielles, toujours éliminée aux penalties. Ainsi se referme un chapitre important pour l'équipe nationale des locaux. Bougherra quitte son poste avec dignité, assumant pleinement cette élimination et excluant toute intégration future dans le staff de Vladimir Petković.

Pour l'EN A', l'heure est désormais à la reconstruction. Cette élimination douloreuse devra servir de leçon afin de rebâtir un projet solide, capable de redonner confiance et enthousiasme à des supporters qui, malgré la déception, n'ont jamais cessé d'y croire.

M.A.

COUPE D'ALGÉRIE (16^{es} DE FINALE)

L'USMH élimine la JSK, l'ESS-CSC pour un 8^e de finale explosif

L'USM El Harrach a éliminé la JS Kabylie pour la deuxième année consécutive de la Coupe d'Algérie, en lui infligeant une nouvelle défaite (1-0), vendredi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte des 16^{es} de finale. Cette fois, le bourreau des Canaris a été Billel Bensaïha, auteur de l'unique but de la rencontre, juste avant la fin de la première mi-temps (45^e), alors que son capitaine Faouzi Chaouchi a réussi à repousser un penalty, exécuté par

Aymen Mahious au milieu de la deuxième période. Au prochain tour, l'USMH sera appelée à défier le vainqueur du duel qui mettra aux prises l'USM Alger (L1) et le MO Constantine (L2). Un parcours qui semble mener droit vers un scénario identique à celui de l'an dernier, car là encore, l'USMH avait commencé par éliminer la JSK avant de croiser l'USMA, sauf que c'était à des stades différents de la compétition. Dans les autres matchs disputés ce vendredi, la hiérarchie a été majoritairement respectée, avec la qualification des principaux favoris, à savoir l'ASO Chlef et l'ES Sétif, tous les deux

pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, ayant dominé respectivement le FCB Frenda (interrégions) 1-0 et l'US Béchar Djedid (L2) 4-0. Au prochain tour, l'ASO affrontera le MC Saïda (L2), qui de son côté s'est qualifiée aux dépens du MB Barika (interrégions) 2-1, alors que l'Aigle noir sétois devra en découdre avec l'un de ses plus grands rivaux, en l'occurrence le CS Constantine, qui pour sa part a assez facilement dominé le CR

Témouchent (L2) 3-0. Jeudi, en ouverture de ces 16^{es} de finale, le Paradou AC avait validé son billet pour les 8^{es} de finale, en battant l'US Faubourg (interrégions) 2-0. Le PAC, qui signait au passage son sixième succès de rang (toutes compétitions confondues), affrontera en 8^{es} de finale le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1). Dans les autres matchs disputés jeudi, trois clubs de la Ligue 2 : l'ASM Oran, le NA Hussein Dey et le MC Saïda sont allés décrocher leur qualification en déplacement, face à des clubs de la division interrégions, respectivement : la J B Aïn Kercha (2-0), l'Amel Boussaâda (1-0), et le

MB Barika (2-1). À l'instar de l'ESS et du CAB, la JSM Bejaïa (interrégions) a fait parler la poudre au cours de ses 16^{es} de finale, puisqu'elle aussi l'a emporté par un score large contre le WA Boufarik (interrégions) 4-1.

ATHLÉTISME / CROSS-COUNTRY

La 44^e édition du challenge de la Soummam le 27 décembre à Boukhelifa

La 44^e édition du Challenge national de cross-country "La Soummam" a été programmée le samedi 27 décembre courant, sur le terrain d'Acherchour, dans la commune de Boukhelifa, relevant de la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Une compétition toutes catégories, ouverte aux U14, U16, U18, U20 et à tous les seniors (messieurs et dames) ayant plus de vingt ans, a détaillé la

Ligue d'athlétisme de la wilaya de Bejaïa, organisatrice de l'évènement, sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Bejaïa (DJS). "Chez les U14 et les U16, les clubs pourront engager autant d'athlètes qu'ils le souhaitent, mais chez les U18, les U20 et les seniors, ils n'auront droit qu'à six athlètes chez les messieurs et cinq chez les dames. Le clas-

ement sera établi sur la base des quatre premiers chez les messieurs et des trois premières chez les dames. Le montant global des récompenses financières allouées par la Fédération algérienne d'athlétisme s'élève selon les organisateurs à 246 000 DA. La compétition se déroulera sur un circuit comportant trois boucles : une petite de 500 mètres, une moyenne de 1,5 km, et une grande de 2 km.

EN
L'ALLEMAGNE COMME SPARRING-PARTNER EN MARS ?

Selon les informations révélées par le journaliste allemand Joscha Berger, un match amical de prestige pourrait être officiellement programmé entre l'Allemagne et l'Algérie. La rencontre se tiendrait le 30 mars prochain à Stuttgart, selon des sources internes citées par le journaliste. Ce duel, encore en attente d'officialisation par les deux fédérations, s'inscrirait dans le cadre de la préparation des Fennecs pour la Coupe du monde 2026. Ce choc face à la Mannschaft représenterait un test de très haut niveau pour l'équipe de Vladimir Petković, qui cherche à affûter ses automatismes avant de s'envoler pour le continent américain l'été prochain. De plus, cette opposition ne manque pas d'histoire : les deux nations s'étaient affrontées lors des huitièmes de finale en 2014, un duel mémorable où l'Algérie avait tenu tête à l'Allemagne avant de s'incliner après prolongation.

SANCTIONS DE LA LFP DEUX MATCHS DE SUSPENSION POUR ABDELLAOUI (MCA)

Le défenseur et capitaine du MC Alger, Ayoub Abdellaoui, a écopé de deux matchs de suspension ferme pour "faute grave", lors du derby remporté lundi soir à domicile face au CR Belouizdad (2-1), en mise à jour de la 1^{re} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Abdellaoui a été expulsé dans le temps additionnel (90'+3), suite à une faute commise sur l'attaquant tunisien du CRB Mohamed Ali Ben Hammouda. Du coup, le défenseur central du MCA purgera son premier match samedi, lors de la réception de l'USM Khencela (17 h 00), en 1/16^e de finale de la Coupe d'Algérie, alors que le second match sera en déplacement devant le MB Rouïssat jeudi prochain, pour le compte de la 13^e journée du championnat. Le MCA s'est vu infliger une amende de 200 000 dinars pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la pelouse, sans dommages physiques", précise la même source. De son côté, le défenseur de l'USM Alger Adem Alilet a écopé de 200 000 dinars d'amende pour "contestation de décision suivie par un comportement provocateur envers les supporters à l'issue du match". Enfin, la JSK devra s'acquitter d'une amende de 400 000 dinars pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la pelouse, sans dommages physiques", conclut le communiqué de la LFP.

FRANCEFRANCE

NANTES SE RETROUVE RELÉGABLE

Pour le premier match sur le banc d'Ahmed Kantari, le FC Nantes a affiché ses carences habituelles et chuté aussi lourdement que logiquement à Angers (4-1) vendredi soir en ouverture de la 16^e journée de Ligue 1. Conséquence immédiate de ce revers : Nantes reste 17^e avec 11 points, autant que la lanterne rouge Metz, et passera la trêve en position de relégable quels que soient les autres résultats du week-end. Le SCO, lui, s'invite provisoirement dans la première moitié du classement, 9^e avec 22 unités. Après la folle semaine, dont le point d'orgue a été le limogeage de Luis Castro, mercredi, son successeur, Ahmed Kantari, était très attendu. Ancien adjoint d'Antoine Kombouaré lors de la phase retour de la saison dernière, celui qui fait ses débuts en tant que coach principal d'un club de Ligue 1 avait misé pour son premier match sur une rupture avec son prédécesseur, abandonnant le 4-3-3 du Portugais au profit d'un 4-4-2 d'école. Un choix accompagné d'un casting surprenant, puisque l'an-

cien international marocain a sorti du placard Fabien Centonze, qui n'avait jamais été titularisé cette saison, et qu'à deux reprises la saison passée, ou Yassine Benhatab, qui n'était que rarement dans le groupe depuis la 7^e journée. Tout aussi surprenante, la titularisation de Mostafa Mohamed, sur le banc lors des sept dernières journées, et qui va partir à la CAN avec l'Egypte très prochainement. La présence de Deiver Machado, joker arrivé de Lens lundi, sur le flanc gauche était-elle plus prévisible ? Malheureusement, rien de tout cela n'a marché et le but spectaculaire de Centonze, en force et en angle fermé, pour revenir à 2-1 à dix minutes de la fin, est largement insuffisant. Car il n'a même pas fallu un grand Angers pour venir à bout de ces Canaris sans allant. Le sort s'est même acharné contre eux avec une main malheureuse de Tylel Tati dès la fin du premier quart d'heure qui a offert au SCO un penalty envoyé en toute décontraction par Himad Abdelli dans la lucarne droite d'Anthony Lopes (1-0, 16^e).

TUNISIE

WAHBI KHAZRI RACCROCHE LES CRAMPONS

La fin d'une carrière, le début d'une nouvelle. Vendredi soir, sur le plateau du Late Football Club de Canal+ Foot, Wahbi Khazri a annoncé mettre un terme à sa carrière de joueur. En octobre dernier sur RMC, l'ex-international tunisien ouvrait la porte à un "projet sympathique" dans lequel il pourrait se "faire plaisir". Mais il a finalement décidé de raccrocher. "C'est le temps pour moi d'annoncer la fin de ma carrière. Cette passion qui m'a tant donné, à qui j'ai tant donné aussi..."

J'ai beaucoup d'émotion, je ne pensais pas réagir comme ça. C'est une passion qui m'a tant donné, sans laquelle je n'aurais jamais pu être l'homme que je suis", a-t-il confié vendredi, très ému. L'homme de 34 ans poursuit en remerciant ses proches : "Je remercie ma famille, mes proches, mes amis, les joueurs avec lesquels j'ai évolué durant toute ma carrière – parce que j'ai eu la chance de côtoyer des top joueurs – et les clubs qui m'ont

permis aussi de m'exprimer, qui m'ont fait confiance. La Tunisie, sans elle je n'aurais jamais pu faire de Coupe du monde. C'est une page qui se tourne." Sa retraite internationale, il l'avait prise dès 2022, après l'élimination en Coupe du monde et la victoire des Aigles de Carthage contre l'équipe de France. En dehors d'un passage à Sunderland de 2016 à 2017, Wahbi Khazri aura fait l'essen-

tiel de sa carrière en Ligue 1. Formé à Bastia, le natif d'Ajaccio avait ensuite porté les couleurs de Bordeaux, Saint-Étienne et Montpellier, où il concédait avoir connu des saisons "compliquées", marquées par des critiques autour de sa forme, de son poids et de son implication. Il était sans club depuis son départ du MHSC, après la relégation de l'équipe.

Real Madrid

Perez veut Jérémie Jacquet

En quête de nouveaux renforts pour le prochain mercato, le Real Madrid a jeté son dévolu sur un jeune crack de Ligue 1. Le Real Madrid, confronté à une période compliquée sur le terrain et dans sa défense, cherche activement à se renforcer. Les dernières semaines ont révélé un visage inquiétant pour la Maison-Blanche, entre blessures en cascade, suspensions et performances irrégulières. Alors que les Merengues naviguent dans l'incertitude tactique et stratégique, la direction madrilène scrute désormais la Ligue 1 pour trouver un jeune défenseur capable d'apporter solidité et régularité. Cette cible mystérieuse pourrait représenter une solution à long terme pour un secteur défensif en difficulté, et les prochains mercatos s'annoncent décisifs pour le club espagnol. Après un début de saison correct sur le plan comptable, le Real Madrid peine à convaincre sur le terrain. Les défaites récentes face au

Celta de Vigo en Liga (2-0) puis à Manchester City en Ligue des champions (1-2) ont accentué la pression sur l'équipe et sur le poste de Xabi Alonso, fortement remis en question après de nombreuses incompréhensions avec son vestiaire. La situation est d'autant plus délicate que le club fait face à de nombreuses blessures dans sa défense, avec Ferland Mendy, Dean Huijsen, Trent Alexander-Arnold, Eder Militao, David Alaba et Dani Carvajal indisponibles. À cela s'ajoutent les suspensions d'Álvaro Carreras et Fran García pour la prochaine rencontre de Liga. Face à cette situation critique, la direction madrilène souhaite se renforcer lors des prochains mercatos pour combler les lacunes de son arrière-garde. Les noms d'Ibrahima Konaté, Dayot Upamecano et William Saliba ont été évoqués ces derniers mois, mais la prolongation du défenseur d'Arsenal et la méforme de celui

de Liverpool ont redistribué les cartes. Le Real Madrid semble désormais concentré sur d'autres pistes plus concrètes, à la recherche d'un profil capable de s'imposer rapidement. Parmi les nouvelles cibles du club espagnol, le nom de Jérémie Jacquet revient avec insistance du côté du Santiago-Bernabéu, selon le journaliste Matteo Moretto de Marca. Âgé de 20 ans, le défenseur évolue en Ligue 1 et impressionne par sa maturité malgré son jeune âge. International Espoirs avec cinq sélections, Jérémie Jacquet s'est rapidement imposé comme un élément clé de la défense de Rennes sous les ordres d'Habib Beye, faisant preuve de régularité et de solidité dans ses prestations. Bien qu'aucune offre officielle n'ait encore été formulée pour Jérémie Jacquet, le Real Madrid suit de très près son évolution, avec des scouts attentifs à ses performances, toujours selon Marca.

SPORT International



ANGLETERRE

Salah et Liverpool, la grande réconciliation

L'attaquant égyptien, au cœur des projecteurs et des critiques, bénéficie désormais d'une discussion constructive avec son entraîneur Arne Slot. Sa présence pour le match de Premier League face à Brighton hier marque une étape clé de cette réconciliation. Avant son départ pour la Coupe d'Afrique des Nations, Mohamed Salah pourrait ainsi tourner la page d'une période délicate et offrir une nouvelle image de cohésion au sein des Reds, tout en laissant planer le suspense sur son avenir à Anfield en 2026. Ces derniers jours, l'incertitude régnait autour de Mohamed Salah après ses déclarations choc suite au match contre Leeds. L'attaquant de 33 ans avait exprimé sa frustration face à son déclassement dans la hiérarchie offensive : « J'ai l'impression que le club m'a laissé tomber », avait-il déclaré à la presse, s'en prenant directement à Arne Slot, qui l'avait écarté pour la rencontre de Ligue des champions face à

Écarté du groupe après sa sortie incendiaire, Mohamed Salah devait faire son grand retour avec Liverpool ce weekend. Après une semaine marquée par des tensions et des déclarations polémiques, Mohamed Salah s'apprête à retrouver le groupe de Liverpool.

l'Inter Milan remportée par Liverpool mardi (1-0). Le doute planait donc sur sa participation au match de Premier League contre Brighton. Une discussion déterminante entre Mohamed Salah et son entraîneur Arne Slot était prévue vendredi pour décider de son inclusion dans le groupe. Les échanges ont visiblement été constructifs, selon Sky Sports, ouvrant la voie à une réconciliation et à un retour sur la pelouse d'Anfield avant son départ pour la CAN au Maroc.

ARNE SLOT OUVRE LA PORTE À UN RETOUR DE MOHAMED SALAH

En conférence de presse, Arne

Slot a commenté la situation avec clarté : « Est-ce que je veux qu'il reste ? C'est une autre façon de poser la question, mais la prochaine fois que je parlerai de Mo, ce sera avec lui. Je ne vois aucune raison de ne pas vouloir qu'il reste », a-t-il déclaré vendredi, confirmant la volonté du club de maintenir Mohamed Salah au sein du groupe malgré les tensions récentes, selon RMC Sport.

Cette décision marque un point tournant dans la relation entre Mohamed Salah et Liverpool. Sa présence face à Brighton devait non seulement à l'attaquant égyptien de retrouver le terrain, mais aussi d'apaiser les tensions avec l'équipe et la direction. Le technicien néerlandais souligne ainsi l'importance de la communication et de la cohésion dans le vestiaire, offrant à Mohamed Salah l'opportunité de démontrer son engagement pour le reste de la saison. Toutefois, la grande question qui demeure concerne l'avenir de Mohamed Salah à Liverpool après la CAN et au-delà de 2025. Le mercato d'hiver pourrait jouer un rôle déterminant dans la suite de son aventure avec les Reds, selon RMC Sport. Si cette réconciliation confirme la volonté du club de conserver Mohamed Salah et celle de l'attaquant de rester performant, la période post-CAN sera cruciale. Liverpool devra alors évaluer sa stratégie sportive et sa relation avec l'attaquant égyptien pour 2026, dans un contexte où chaque décision pourrait influencer la saison prochaine.

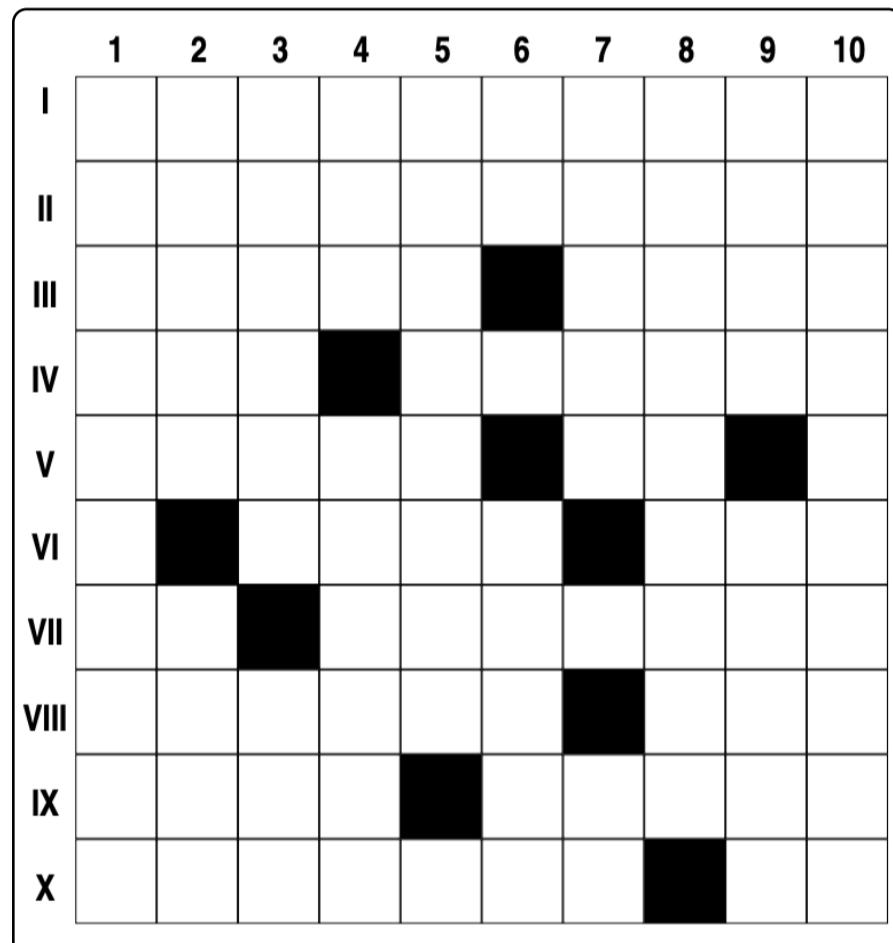
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

VERTICIALEMENT

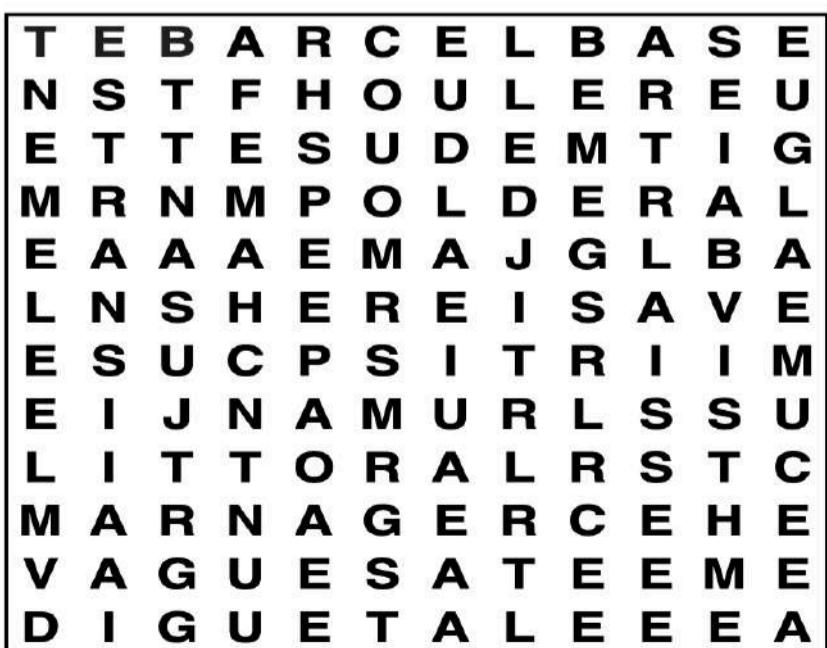
1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon. 2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne. 4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur. 5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes. 8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais
(New York)

ALGUE	ECLUSE	ISTHME	MAREE	PHARE
AMERRIR	ECUME	JETEE	MARNAGE	POLDER
BAIE	ELEMENT	JUSANT	MASCARET	SABLE
BARRAGE	ESTRAN	LAGON	MEDUSE	TEMPESTE
CRABE	ETALE	LAISSE	MER	VAGUES
DIGUE	HOULE	LITTORAL	PASSE	VASIERE

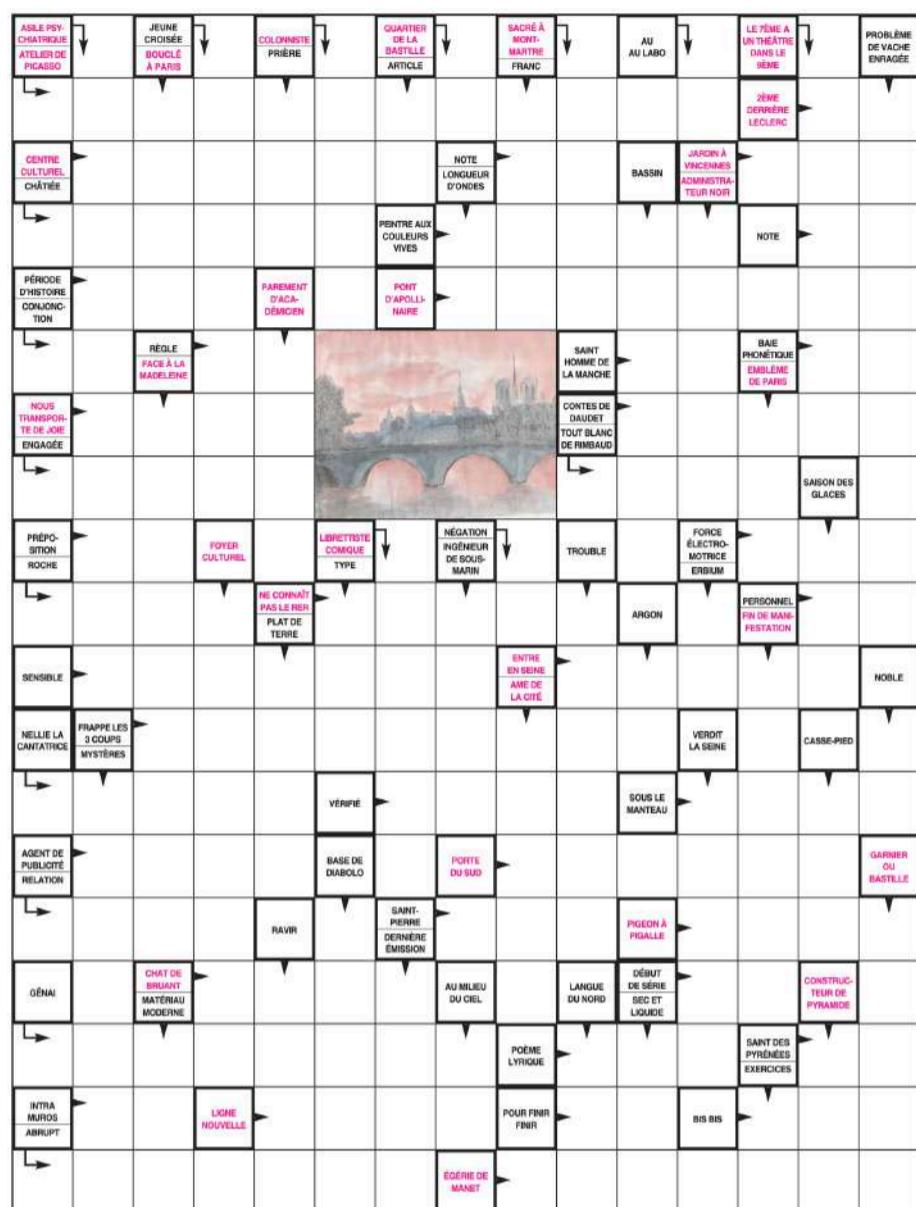


SUDOKO

9	1	3	6		7
3	4				
6		1			
1	8				
6	5				
9					
4					
	2		3	5	1
					3

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS



7	8	5	6	9	1	3	2	4
6	3	2	5	4	7	9	8	1
4	1	9	8	2	3	5	6	7
9	7	8	3	5	2	4	1	6
5	2	1	4	8	6	7	9	3
3	4	6	1	7	9	2	5	8
1	6	4	9	3	5	8	7	2
8	9	7	2	6	4	1	3	5
2	5	3	7	1	8	6	4	9

SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



UNE VICTOIRE DIPLOMATIQUE POUR L'ALGÉRIE L'UNESCO consacre le caftan algérien comme patrimoine immatériel de l'humanité

Réuni à New Delhi, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a confirmé de manière explicite l'inscription du caftan comme élément central du patrimoine algérien. En validant la mise à jour de deux dossiers historiques, l'organisation internationale consacre la continuité culturelle de l'Algérie et reconnaît officiellement, sur la scène mondiale, l'ancre ancien et authentique du caftan dans ses traditions.

Par Samy Terki

Réuni à New Delhi, en Inde, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a confirmé, jeudi, la primauté de l'inscription du caftan par l'Algérie sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette décision a été adoptée lors de la 20^e session du comité, qui se tient jusqu'au 13 décembre. Dans un communiqué, le ministère algérien des Affaires étrangères a salué une décision « claire et sans équivoque », qui reconnaît le caftan comme une composante essentielle du patrimoine culturel algérien. Le comité a notamment validé la modification du nom d'un élément inscrit en 2024 afin d'y intégrer explicitement le caftan, aux côtés d'autres costumes traditionnels. L'élément porte désormais l'intitulé suivant : « Le costume féminin de cérémonies dans le Grand Est algérien : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la gandoura, la melehra, le caftan, le quat et le lhaf ». Cette nouvelle appellation reconnaît de manière explicite la place du caftan dans les traditions vestimentaires de l'Est algérien et dans



les savoir-faire transmis de génération en génération. Le comité de l'UNESCO a également approuvé une modification du dossier consacré au costume nuptial de Tlemcen, inscrit depuis 2012 sur la Liste représentative. Il a décidé d'ajouter, dans la description officielle, la mention « le port du caftan », renforçant ainsi le lien historique entre ce vêtement et les cérémonies traditionnelles tlemcenaises. Pour les autorités algériennes, ces décisions constituent un succès diplomatique important. Elles réaffirment, selon le communiqué, « la primauté historique et culturelle de l'inscription du caftan par l'Algérie » et renforcent la reconnaissance internationale de ce patrimoine immatériel. Cette reconnaissance vient conforter la place de l'Algérie au sein de la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle met en lumière les efforts menés par l'État pour préserver, valoriser et faire connaître un héritage culturel ancien, façonné par plusieurs siècles d'histoire. Les autorités soulignent également que

cette « décision » s'inscrit dans une stratégie plus large de protection du patrimoine national. Elle vise à promouvoir les traditions culturelles algériennes tout en les protégeant contre les tentatives d'appropriation, de falsification ou de déformation. À New Delhi, l'UNESCO a ainsi reconnu le caftan, dans ses différentes formes régionales, comme un patrimoine vivant, porté par les artisans, les brodeuses et les couturiers qui perpétuent ces savoir-faire.

S.T.

Elaine Mokhtefi, 97 ans, une vie au service de la Révolution algérienne

L'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (Aiara) a rendu un hommage vibrant à Elaine Mokhtefi, militante américaine qui a consacré sa vie à la cause algérienne. Le siège de l'Aiara était comble pour cette rencontre intitulée : « Mme Elaine Mokhtefi : le parcours d'une militante antiraciste et anticolonialiste, amie de l'Algérie ». Nouredine Djoudi, président de l'Aiara, a salué la militante en présence de nombreux chercheurs, historiens et amis de la Révolution. « Cet hommage est destiné à une grande militante pour l'indépendance de l'Algérie. Nous sommes fiers de célébrer cet événement avec vous », a-t-il déclaré. L'émotion était palpable, d'autant que l'hommage coïncidait avec le 97^e anniversaire de Mme Mokhtefi. Elaine Mokhtefi a raconté avec lucidité son parcours. Elle a rappelé l'indépendance de l'Algérie en 1962, où seuls quelques dizaines d'Algériens étaient diplômés après 132 ans de colonisation. Elle a souligné l'aide internationale qui a afflué vers le pays, des

équipes médicales de Chine et du Moyen-Orient aux volontaires venus d'Egypte, de Syrie, d'Irak et de Tunisie. C'est à Paris, dans les années cinquante, qu'Elaine Mokhtefi rencontre des militants algériens lors du défilé du 1er mai. Son engagement se renforce lors de la Conférence panafricaine des peuples en 1958 à Accra, au Ghana, où elle rencontre Frantz Fanon et Mohamed Sahnoun. Elle rejoint alors le FLN et travaille au bureau algérien de New York, dans l'équipe d'Abdelkader Chandarli, participant à la communication internationale et aux campagnes de sensibilisation à la cause algérienne. Après l'indépendance, Elaine Mokhtefi s'installe en Algérie. « J'avais combattu pour l'Indépendance, il était naturel pour moi de m'installer ici. Je n'ai rencontré aucune difficulté et tout le monde a été bienveillant », a-t-elle confié. Elle a travaillé douze ans dans la traduction et la communication officielle, accompagnant les conférences de presse et les interventions des mouvements de libération. Elle se sou-

vient avec émotion de son rôle auprès de Frantz Fanon, qu'elle visitait régulièrement à l'hôpital de Washington. La rencontre a aussi permis de découvrir le documentaire que prépare la réalisatrice serbe Mila Turajlić sur la vie de Elaine Mokhtefi. Turajlić a raconté cinq années de tournage, entre New York et Alger, à la recherche de lieux historiques, d'archives rares et de traces du parcours exceptionnel de la militante. « Chaque tournage était un cadeau », a-t-elle confié. Ahmed Bedjaoui, critique de cinéma, a souligné le rôle central de Elaine Mokhtefi dans la guerre de communication qui a accompagné la Révolution algérienne et contribué à sensibiliser l'opinion publique internationale, une étape déterminante pour la diplomatie et l'indépendance de l'Algérie. À 97 ans, Elaine Mokhtefi incarne un engagement sans faille contre le racisme et le colonialisme. Cette rencontre a été, selon elle, un retour émouvant sur une vie entièrement dédiée à la liberté et à la justice.

6^e ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DU COURT-MÉTRAGE À Constantine, le court-métrage à l'honneur

Constantine a accueilli, jeudi, l'ouverture de la 6^e édition des Journées nationales du court-métrage, sous la présidence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Dix-huit films courts, réalisés par de jeunes cinéastes venus de plusieurs wilayas, sont en compétition lors de cet événement devenu un rendez-vous annuel du calendrier culturel national. Dans son allocution, la ministre a souligné que ces journées offrent « un espace d'expression et de rencontre pour les jeunes créateurs », leur permettant de présenter leurs œuvres et d'échanger leurs expériences. Elle a rappelé que le soutien au court-métrage fait partie des priorités de son département, dans l'objectif de renforcer la présence du cinéma algérien sur les scènes nationale et internationale. Mme Bendouda a insisté sur la place particulière de Constantine dans l'histoire culturelle du pays. Selon elle, la richesse patrimoniale de la ville justifie d'en faire un pôle culturel majeur, capable de rayonner au-delà des frontières. Elle a estimé que l'investissement dans l'art et le cinéma constitue un levier essentiel pour installer durablement Constantine comme une capitale culturelle. La ministre a également annoncé le lancement prochain d'autres festivals consacrés au théâtre et au livre, afin de créer une dynamique culturelle continue. Elle a exprimé le souhait de voir naître à Constantine un Salon international du livre pour enfants, destiné à encourager la lecture chez les plus jeunes et à soutenir les maisons d'édition spécialisées. Évoquant la figure de l'écrivain Malek Hadjadj, natif de Constantine, Mme Bendouda a rappelé que le centenaire de sa naissance approche. Elle a appelé les acteurs culturels à préparer cet anniversaire à travers des projets artistiques et éditoriaux, touchant au théâtre, à la traduction, à l'édition et au cinéma, afin de rendre hommage à son œuvre et à son apport à la littérature algérienne. Sur le plan cinématographique, la ministre a annoncé que le film consacré à Ahmed Bey sera achevé en janvier 2026. La projection d'honneur est prévue à la salle Ahmed Bey de Constantine. Elle a souligné l'importance de promouvoir ce film, consacré à l'une des grandes figures de l'histoire de la ville. Lors de sa visite à l'annexe de la Maison de la culture d'El Khroub, en cours de réhabilitation, Mme Bendouda a indiqué que seize postes d'emploi y seront créés. Cette mesure vise à renforcer l'encadrement culturel local et à améliorer la qualité des activités proposées au public. Elle a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux afin de rendre cette structure opérationnelle dans les meilleurs délais. La ministre avait entamé la deuxième journée de sa visite de travail par un déplacement à la commune de Ben Badis, où se sont déroulées les cérémonies officielles commémorant le 65^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Une Fatih a été récitée à la mémoire des martyrs au cimetière de la commune.

Samy T.

Trait d'esprit

Quand une porte du bonheur se ferme, une autre s'ouvre ; mais souvent nous regardons si longtemps la porte fermée que nous ne voyons pas celle qui nous a été ouverte.

Helen Keller

En 2024, les émissions mondiales de CO₂ ont atteint un nouveau record

Accord de Paris : un bilan alarmant après dix ans de promesses

■ Par Hakim H.
Une décennie après la ratification de l'accord de Paris, le moment est venu de dresser un bilan des engagements pris par les 195 pays signataires pour lutter contre le changement climatique. Depuis le 12 décembre 2015, malgré des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de limitation du réchauffement à 1,5°C, les résultats sont préoccupants. En 2024, les émissions mondiales de CO₂ ont atteint un nouveau record, dépassant les 55 milliards de tonnes. Bien qu'il ait grimpé quatre fois moins vite que dans la décennie précédente, il poursuit sa progression. Les travaux des chercheurs montrent que ces émissions seraient encore plus fortes si l'Accord n'existe pas. La température continue de monter et les prévisions les plus proches de la réalité annoncent un réchauffement de +2,8 °C d'ici 2100, contre l'objectif de +2 °C fixé par le traité. Les tensions politiques rendant les négociations difficiles, avec le retrait des États-Unis sous la présidence de Donald Trump, tentent de faire oublier la solidarité internationale nécessaire pour affronter cette crise. La COP30 au Brésil tenue cette année appelle à « agir » au lieu de simplement « discuter », comme c'était le cas depuis le Sommet de la Terre de 1992. Dans la rue, les militants prennent le relais. Greenpeace à Paris dénonçant « dix ans de sabotage climatique ». Face à l'inefficacité de ces négociations, l'urgence d'actions spectaculaires devient prioritaire pour attirer l'attention des masses. L'urgence croissante rend la mobilisation des États indispensable pour éviter une catastrophe climatique imminente à l'échelle mondiale.

Une tentative de contrebande de 41 722 comprimés d'ecstasy au port de Béjaïa déjouée

Selon un communiqué de la Direction générale des Douanes algériennes (DGDA), les douaniers du port de Béjaïa ont déjoué une tentative d'introduction clandestine de 41 722 comprimés d'ecstasy. Ces comprimés étaient soigneusement dissimulés dans 24 boîtes de conserve, elles-mêmes cachées parmi les bagages d'un voyageur à bord d'un véhicule utilitaire arrivé par un ferry en provenance du port français de Sète. La marchandise interdite ainsi que le véhicule ont été saisis, et le contrevenant a été interpellé avant d'être présenté aux autorités judiciaires compétentes. Cette opération illustre l'engagement des douanes algériennes, en collaboration avec les différents services de l'État, à mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée. Elle témoigne également de la vigilance et de la réactivité des agents pour protéger la sécurité et la santé publiques.

L'Algérie en vedette dans le tourisme mondial : retenue par la BBC parmi les vingt meilleures destinations

L'Algérie est classée par la BBC parmi les « 20 meilleurs endroits à visiter en 2026 ». D'abord perçue au sein du tourisme africain comme la « beauté endormie », l'Algérie est reconnue actuellement pour la richesse de son patrimoine et ses réformes ambitieuses. La BBC souligne que l'Algérie possède des attraits touristiques sous-évalués tels que ses ruines

romaines, ses paysages désertiques ou ses cités anciennes. La capitale, Alger, et la ville de Constantine, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, figurent parmi les principales attractions. Les visiteurs peuvent également explorer les ruines de Timgad et de Djémila, qui bénéficient d'une faible fréquentation touristique, ainsi que le Sahara, avec

Djanet comme point de départ pour des excursions. Cette distinction arrive alors que l'Algérie met en œuvre des mesures stratégiques pour atteindre un objectif ambitieux de 12 millions de visiteurs internationaux par an d'ici 2030, en s'attaquant aux obstacles qui compliquent le tourisme dans le pays.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 14 Décembre 2025//N° 1225// PRIX 20DA

CAN 2025

Petković dévoile sa liste et justifie ses choix forts

Lors d'une conférence de presse, le sélectionneur national, Vladimir Petković, a dévoilé la liste des 28 joueurs convoqués pour la CAN 2025. Il a justifié ses choix techniques lors de son intervention.

■ Par Marouane A.

À quelques jours du coup d'envoi de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, qui débutera le 21 décembre au Maroc, le sélectionneur national, Vladimir Petković, a tenu une conférence de presse au Centre technique national de Sidi Moussa. L'événement a servi de cadre à l'annonce officielle de la liste des 28 joueurs convoqués pour la compétition, suscitant de nombreuses interrogations sur certains choix et absences. Petković, serein face à la presse, a principalement axé son intervention sur la justification des décisions techniques qui ont marqué cette liste, notamment l'écartement de plusieurs cadres et l'intégration de nouveaux visages. L'une des principales interrogations concernait l'absence du milieu de terrain Nabil Bentaleb. Le sélectionneur a été direct, invoquant un choix purement technique : «Pour la mise à

l'écart de Bentaleb, c'est un choix technique. J'ai des joueurs qui me donnent plus de garanties au milieu.» Même sort pour Himad Abdele, dont l'absence est justifiée par la concurrence féroce au milieu de terrain, notamment avec des joueurs comme Houssem Aouar ou Mohamed Amine Maza. Petković a interrogé : «Est-ce qu'on doit écarter Aouar ou Maza pour avoir Abdele ?» Concernant l'attaquant Badredine Bouanani, le coach a pointé un manque de temps de jeu en club ainsi qu'une forte concurrence à son poste : «Bouanani, pour sa part, n'a pas joué beaucoup en club et a une grande concurrence dans son poste.» Petković a justifié l'intégration de deux joueurs évoluant dans le championnat local, Berkane et Boulbina, après les avoir suivis attentivement : «Ces deux joueurs, Berkane et Boulbina, je les ai suivis ici en Algérie. Boulbina a des caractéristiques qui provoquent les défenseurs. Berkane est un joueur qui sait jouer de dos.» Interrogé sur l'absence de certains joueurs brillants avec l'équipe nationale A lors de la Coupe arabe, tels que Achraf Abada et Victor Lakehal, le

sélectionneur a expliqué que son choix devait se limiter aux joueurs figurant sur la liste élargie des 50 présélectionnés :

«Je devais prendre des joueurs qui font partie des 50 élargis, je n'avais pas une vision pour le futur.»

La question du poste de gardien de but, souvent sensible, a également été abordée. Petković a défendu ses choix, notamment celui de Mandrea, soulignant son expérience : «Le choix de Mandrea est celui qui nous permettra de nous améliorer sur le plan sportif. Mandrea a joué beaucoup de matchs.»

Le cas des gardiens et la déception Guendouzi

Il a également précisé que le nom du gardien titulaire face au Soudan ne sera révélé que quelques jours avant la rencontre : «La décision sur le gardien qui sera titulaire face au Soudan se fera deux ou trois jours avant le match. Je me donne la possibilité de faire le bon choix. Nous avons 3 gardiens qui ont des caractéristiques différentes et ils peuvent être tous titulaires.» Enfin, Petković a exprimé sa déception suite à la blessure de Guendouzi, qu'il considère comme survenue au pire moment pour le joueur et pour l'équipe. Interrogé sur les objectifs fixés par la FAF pour cette CAN, Petković est resté mesuré tout en affichant une ambition élevée : «L'objectif tracé avec la FAF est de passer au deuxième tour, mais on veut gagner tous les matchs. On veut rester le plus possible en course à la CAN qui se jouera au Maroc.» Bien qu'il ait refusé de faire des promesses trop précises, il s'est engagé à un engagement total : «C'est très difficile de faire des promesses, mais on donnera tout pour aller le plus loin possible. Inshallah qu'on puisse rendre le peuple algérien heureux et fier lors de cette CAN.» Enfin, Petković a démenti la rumeur selon laquelle il aurait proposé à Madjid Bougerra de devenir son adjoint en sélection nationale.

Marouane A.

La liste complète des convoqués :

Gardiens : Anthony Mandréa, Luca Zidane, Oussama Benbot

Défenseurs : Ramy Bensebaïni, Aïssa Mandi, Samir Chergui, Zinédine Belaïd, Rayan Aït-Nouri, Jaouen Hadjam, Rafik Belghali, Youcef Atal, Mehdi Dorval, Amine Tougaï

Défenseurs : Ramy Bensebaïni, Aïssa Mandi, Samir Chergui, Zinédine Belaïd, Rayan Aït-Nouri, Jaouen Hadjam, Rafik Belghali, Youcef Atal, Mehdi Dorval, Amine Tougaï

Milieux : Ismaël Bennacer, Yacine Titraoui, Ramiz Zerrouki, Hicham Boudaoui, Farès Chaïbi, Adam Zorgane, Ibrahim Maza, Houssem Aouar

Attaquants : Mohamed Amine Amoura, Riyad Mahrez, Anis Hadj Moussa, Baghdad Bounedjah, Moncef Bakr, Adil Boulbina, Riad Berkane, Ilan Kebbal